

Le prétérit anglais

Anne Trevisse

► **To cite this version:**

Anne Trevisse. Le prétérit anglais. Nathan Université, pp.128, 1994, Nathan Université, J.M. Ploton.
halshs-00732793

HAL Id: halshs-00732793

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00732793>

Submitted on 17 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le preterit anglais

Anne TREVISE

Introduction

L'anglais et le français possèdent deux systèmes aspecto-temporels différents, et on ne peut pas établir des relations biunivoques entre les deux telles que par exemple :

- prétérit simple = passé simple ;
- imparfait = prétérit en *be + -ing* ;
- passé composé = *present perfect* ;
- plus-que-parfait = *plu-perfect*.

Cet ouvrage traitera surtout des valeurs du prétérit simple et du prétérit en *be + -ing*, pour tenter de déstabiliser chez les francophones les deux premières de ces relations biunivoques abusives.

Les francophones apprenant l'anglais sont en effet le plus souvent prévenus contre l'équivalence passé composé = *present perfect*, mais, comme ils ne connaissent guère les valeurs du passé composé français, ils ont néanmoins bien du mal à employer le *present perfect* quand il faut le faire, en dehors de l'utilisation avec *for* et *since*, ces incontournables. (*For* + prétérit simple n'existe que bien rarement dans leurs représentations métalinguistiques, tant on répète que *for* et *since* "commandent" le *present perfect*.)

D'autres relations restrictives, sémantiques cette fois-ci, sont souvent établies dans les représentations mentales des apprenants. En voici quelques exemples :

- prétérit simple = action unique ponctuelle (donc = passé simple) ;
- *Be + -ing* = action unique durative (*en train de*) (donc = imparfait) ;
- *would* = conditionnel dans tous les contextes.

Ces relations ne sont pas fausses, et c'est en ceci qu'elles sont sournoises, mais elles sont restrictives, et les apprenants ne sont pas assez habitués à raisonner en termes de pluralités des valeurs, suivant les contextes, d'un marqueur grammatical comme un temps ou un aspect. Il est parfaitement licite d'associer un prétérit simple à une action unique ponctuelle, mais c'est loin d'être là sa seule valeur. Il peut aussi marquer la répétition d'une action ou d'un état, il peut aussi, avec certains verbes,

renvoyer à un état ou à un "pseudo-état", comme on le verra, ou encore à un événement extralinguistique non terminé au moment considéré.

Les défauts des représentations viennent sans doute du fait que l'on commence par apprendre une grammaire simplifiée. On peut toutefois se demander à quel moment, et à partir de quelles bases, la complexification peut s'élaborer dans le cursus de l'apprenant.

C'est le but de cet ouvrage que d'entamer une réflexion sur une forme insuffisamment étudiée, le prétérit simple anglais.

Le fonctionnement du système aspecto-temporel du français est également souvent mal connu. D'ailleurs on ne parle que rarement encore de l'aspect, même dans l'enseignement secondaire du français langue maternelle. Les apprenants francophones font donc souvent des généralisations sémantiques comme :

- imparfait = duratif (et beaucoup plus rarement itératif, ou répétitif) ;
- passé simple = ponctuel.

On voit tout de suite les parallélismes avec les représentations sur les formes anglaises. Le passé simple français est souvent expliqué dans les mêmes termes que le prétérit simple anglais, avec les mêmes formulations, tandis que l'imparfait est souvent enseigné comme le prétérit en *be + -ing*, ou l'inverse, avec les mêmes places privilégiées accordées à certaines valeurs plutôt qu'à d'autres, qui ne sont pas forcément rares, ou "stylistiques". Les représentations métalinguistiques des apprenants trouvent là des appuis apparemment stables, simples, qui leur permettent d'ancrer en fait des processus d'interférence entre langue maternelle et langue 2, ou du moins des relations biunivoques faites à mauvais escient.

Lorsqu'on interroge un francophone sur les valeurs et l'emploi du passé simple français, on s'aperçoit qu'il ne parvient pas à expliquer pourquoi on ne peut dire :

**J'achetai une robe hier¹.*

Et c'est peut-être la méconnaissance de l'emploi du passé simple et des deux valeurs centrales du passé composé qui lui fera dire de façon si persistante et si calquée forme à forme :

¹ En linguistique, l'astérisque précédant un exemple marque que celui-ci n'est pas acceptable.

**I've bought a dress yesterday.*

De même, les francophones qui craignent l'interférence du français, auront beaucoup de mal à oser des énoncés comme :

I've seen him this morning.

I've done it once.

Les francophones ont toujours l'air de découvrir (alors qu'ils ont une gestion inconsciente correcte des temps du français, du moins en situation de production et de compréhension "normales", sinon en traduction par exemple) que l'on n'emploie pas le passé simple à l'oral, ni dans une lettre par exemple. On ne peut qu'être frappé également par le manque de réflexion sur la norme de la langue maternelle, sur les différences "français parlé", "français de l'école" ou "du dimanche" (de même qu'on est toujours heureusement surpris de l'intérêt que suscite une réflexion sur cette langue maternelle dès qu'on l'amorce).

En outre, les francophones se trouveront souvent à court d'argument pour expliquer que l'on peut traduire le verbe de l'énoncé suivant par un imparfait :

That day she wore a white dress.

Les études psycholinguistiques sur l'acquisition des langues étrangères, en milieu naturel comme en milieu institutionnel ou "guidé", montrent que le système de la langue de départ joue un rôle non négligeable dans l'élaboration des hypothèses plus ou moins conscientes sur la langue cible, et dans les tentatives d'élucidation de la profusion de l'"input" en langue cible. Nul ne songerait à nier le processus d'interférence, voire de transposition, sinon de traduction pure et simple, comme stratégie d'apprentissage.

Dès lors, on peut faire l'hypothèse que mieux connaître le système de la langue maternelle, en situation d'apprentissage scolaire, peut servir à mieux maîtriser le système de la langue 2 et à contrôler les hypothèses parcellaires et les représentations erronées afin de parvenir à une véritable appropriation du nouveau système.

Ce sont toutes ces observations récurrentes, émanant de recherches dans le domaine de l'acquisition des langues étrangères en général, et d'une pratique de l'enseignement de l'anglais à des francophones, qui ont inspiré cet ouvrage.

La préoccupation est ici différente de celle qui sous-tend les travaux contrastifs mais elle la rejoint inévitablement sur certains plans. Bon nombre des exemples de corpus cités le sont avec leur traduction française.

L'abondance des exemples tirés de romans anglophones contemporains, en même temps qu'une méthode de recherche, devrait avoir une utilité pédagogique pour montrer comment fonctionne réellement la langue anglaise.

C'est un ouvrage qui est inspiré de la théorie des opérations énonciatives telle qu'elle a été présentée par A. Culioli. Les explications se veulent simples, fondées sur l'observation des difficultés des francophones dont les représentations en place sont difficiles à expugner, ou du moins à compléter (comme sont difficiles à corriger les mauvais gestes dans un sport pratiqué depuis plusieurs années).

C'est en effet presque au niveau des réflexes acquis qu'un francophone traduira une forme verbale en *be + -ing* par *en train de + verbe*, ou un prétérit simple par un passé simple, même en dialogue, car trop souvent on ne l'a pas habitué à passer par la représentation des valeurs sémantiques des marqueurs et de leurs emplois, et la traduction, requise ou spontanée, l'entraînera vite vers des raccourcis, des abus, des tentatives de relations biunivoques.² Même si on le lui a dit, il n'a pas vraiment compris qu'il était en présence de deux systèmes différents.

Il est vrai que la grammaire du français est surtout enseignée à l'école en vue de la maîtrise de l'orthographe (si périlleuse) et non par le biais d'une accession à la conscience des phénomènes, par exemple aspecto-temporels, pourtant acquis et maîtrisés dans la pratique depuis la petite enfance³.

² On se bornera à parler ici de quelques points des systèmes aspecto-temporels des deux langues, mais les mêmes remarques pourraient sans doute être faites dans le domaine de la détermination nominale par exemple.

³ Je tiens à remercier Antoine Culioli dont les apports théoriques m'on fait découvrir la joie de réfléchir sur le langage.

Je remercie également très vivement Françoise Demaizière et Ulrika Dubos pour l'aide précieuse et la stimulation qu'elles m'ont apportées dans la rédaction de cet ouvrage.

Chapitre 1

Quelques réflexions sur l'activité langagière

1.1. Le langage : système de représentation symbolique du monde

Dire que le langage est un système de représentation symbolique du monde (réel ou imaginaire) revient à dire que le sujet énonciateur peut, grâce à sa langue, référer à l'extralinguistique d'une façon qui fasse sens pour son interlocuteur, et qui marque également sa propre vision du monde et des événements.

Référer à quelque chose, à un événement ou à un état de fait, c'est nécessairement le transposer, le re-présenter en utilisant le code commun qu'est la langue. Pour parler et se faire comprendre, le sujet énonciateur doit se plier à un certain nombre de contraintes, mais il dispose aussi de zones de liberté et de modulations possibles pour exprimer sa vision du monde et des événements.

1.1.1. Les contraintes

Cette représentation du monde obéit (largement inconsciemment en langue maternelle) à un certain nombre de contraintes fortes que nous mentionnerons très rapidement pour la plupart pour nous arrêter sur celles qui sont plus pertinentes ici.

- Contraintes lexicales

Le dictionnaire d'une langue comporte un certain nombre de mots. On ne peut à loisir en changer a priori le sens ou créer d'autres mots. On peut certes jouer avec les emplois métaphoriques, l'élasticité relative des sens et des formes, les divers synonymes, mais *table* ne voudra pas pour mon interlocuteur, dire *chaise*, ni *lune*, *soleil*, ou *après*, *avant*.

- Contraintes phonologiques

On ne prononce pas et on n'intone pas n'importe comment, mais suivant un certain nombre de variations régionales ou sociales par exemple.

- Contraintes morphologiques

On est tenu de respecter les accords, les genres, les nombres, etc.

- Contraintes syntaxiques

Les règles grammaticales sont strictes, que ce soit les règles de la langue normée ou les règles de la langue non normée. On peut jouer sur l'ordre des mots par exemple, mais pas de n'importe quelle manière.

Le français dit "parlé" acceptera par exemple :

Moi, mon fils, sa passion c'est la planche à voile.

ou:

Les crocodiles, ils ont de grandes dents, les crocodiles⁴.

mais n'acceptera pas :

**Crocodiles les ils des dents grandes dents les crocodiles.*

- Contraintes pragmatiques

On adapte sa façon de parler : on obéit à des types de règles différents suivant que l'on converse avec son voisin, qu'on écrit à son percepteur, qu'on parle à un jeune enfant, qu'on fait un discours officiel, etc. (Nous ne nous étendrons pas sur ce point.)

- Contraintes discursives

On ne commence pas une conversation téléphonique comme on commence une lettre ; on ne commence pas un récit par un pronom anaphorique (*Il était chauve.*) sans avoir construit au préalable le référent et des repères temporels et spatiaux (*Hier j'ai vu un homme dans la rue. Il était chauve.*), sauf à effet de genre littéraire particulier. On ne change pas de thème de discussion à chaque phrase, etc.

On parle souvent de divers types discursifs écrits ou oraux : conversation "normale", téléphonique, lettre, explication théorique, notices d'utilisation d'instruments, articles de journaux, narrations écrites ou orales, textes historiques, scientifiques, etc. En dehors du problème de la présence plus ou moins grande du sujet énonciateur dans le texte, et de la force de l'ancrage par rapport à son "moi-ici-maintenant" (cf. 2.1.), ces différents types de textes obéissent à des règles discursives complexes et relativement strictes suivant les cultures.

⁴ Cf. l'ouvrage de Cl. B. Benveniste et C. Jeanjean : *Le Français Parlé*, Paris, Didier Erudition, 1987.

Si l'on prend par exemple un extrait de roman (ce sera le cas de notre corpus d'étude), on peut relever un certain nombre de constantes : certains énoncés font avancer le récit (y compris dans les parties dialoguées parfois), d'autres sont des commentaires, des explications, des retours en arrière, des descriptions. Des adverbes connecteurs comme *soudain, ensuite, alors*, les passés simples seront du côté du récit en général, tandis que des adverbes comme *souvent, toujours* ou des imparfaits marqueront plutôt des passages de commentaire et ne feront pas avancer le récit le long de l'axe chronologique.

En anglais, un prétérit en *be + -ing*, ou un *plu-perfect* seront utilisés dans des zones d'arrêt du récit proprement dit, dans des commentaires, des bilans, des descriptions. Mais on verra que le prétérit simple peut lui aussi jouer ce rôle, et on se gardera de schématiser en ce domaine. L'opposition récit/commentaires ne fonctionne pas en anglais comme en français du point de vue de l'opposition des formes verbales. On verra qu'en plus de la présence d'un prétérit simple, il faut la présence d'autres paramètres dans le contexte pour que le lecteur comprenne qu'il s'agit d'une progression sur l'axe temporel du récit : le prétérit simple ne fonctionne pas en opposition avec le prétérit en *be + -ing* comme le passé simple dans son opposition avec l'imparfait.

Néanmoins, en anglais comme en français, le récit (romanesque, épistolaire ou oral) obéit à un certain nombre de conventions culturelles et par ailleurs il ne peut faire sens que grâce à la connaissance empirique du monde qu'a le lecteur, connaissance qu'il partage avec l'énonciateur.

- Contraintes "sémantiques" : la connaissance partagée du monde

Le sujet énonciateur, ni surtout son interlocuteur, ne se représenteront pas sauf exception le soleil comme gris foncé et froid, ou la Corse comme l'Alaska. On doit tenir compte, sauf création imaginaire donnée comme telle (ou délire bien entendu), de l'expérience empirique des humains. Quand quelqu'un se blesse, il saigne, et non l'inverse. Je mets une lettre dans une enveloppe avant de la cacheter et non après, etc.

Cette catégorie de contraintes est hétéroclite et immense : elle se rapproche en fait de ce que l'on appelle souvent la connaissance partagée du monde (*shared world knowledge*). Mon expérience empirique m'a appris que pour s'asseoir, il faut d'abord avoir été debout ou couché, ou accroupi par exemple, que mourir est quelque chose d'irréversible, que respirer est un acte involontaire, que dormir implique une certaine durée, qu'exploser au contraire est beaucoup plus bref. On pourrait accumuler les exemples, tant cette "contrainte" est primordiale dans le domaine de

l'interprétation sémantique. On voit aussi qu'elle est biaisée culturellement : "se mettre au lit" implique une certaine représentation dans les cultures occidentales, mais pas dans toutes les cultures, "mourir" sera plus ou moins vu comme irrémédiable suivant les croyances, etc.

Il est important de bien mesurer le poids de ces considérations dans l'étude d'un point grammatical : pour prendre un exemple concret en ce domaine, voici deux exemples comportant des prétérits (les exemples français seraient tout aussi parlants). Ils sont extraits de *Meaning and the English Verb*, de G. N. Leech (p. 9) :

He enjoyed and admired the sonnets of Petrarch.

He addressed and sealed the envelope.

C'est notre connaissance du monde qui nous fait comprendre que les deux verbes réfèrent dans le premier exemple à des événements non consécutifs, qui peuvent être réalisés au même moment, mais dans le deuxième exemple à des événements qui se sont produits l'un après l'autre dans le réel.

G. N. Leech donne un troisième exemple :

He shaved and listened to the radio.

Ici, notre connaissance du monde ne nous suffit pas pour discerner si les deux événements ont eu lieu simultanément, ou à la suite l'un de l'autre. Notre expérience nous a appris que l'on peut se raser et écouter la radio en même temps, tandis que l'on ne peut écrire une adresse sur une enveloppe et la cacheter en même temps.

En aucun cas ce n'est la valeur du prétérit simple en lui-même qui oriente l'interlocuteur vers l'une ou l'autre des interprétations.

De même dans l'exemple :

He told me about it. I listened carefully and I left immediately.

c'est parce que *tell* et *listen* sont liés sémantiquement que l'on interprète les deux prétérits simples comme référant à des événements simultanés. Mais au contraire *I left* sera compris comme référant à un événement postérieur.

Et si l'on dit :

He entered the room and sat down.

on comprendra que les deux actions ont eu lieu l'une à la suite de l'autre, et l'ordre des verbes représentera directement l'ordre chronologique extralinguistique, car les deux actions n'ont aucun lien sémantique de simultanéité : c'est ce que notre expérience empirique nous a fait emmagasiner.

Cette connaissance du monde ne doit heureusement pas être réapprise lors de l'apprentissage de la deuxième langue. Mais il faut s'approprier le nouveau système de représentation de ce monde déjà connu.

1.1.2. Les zones de liberté

Compte tenu de cet ensemble de contraintes, le sujet énonciateur dispose néanmoins de zones de liberté, de choix.

On peut prendre comme exemple une opposition bien connue des anglicistes :

I've lost my gloves.

I lost my gloves.

Pour référer au même événement de la perte de mes gants, j'ai le choix d'insister sur mon état actuel de quelqu'un qui est sans gants (*present perfect*), état résultant de l'événement révolu "perte des gants". Dans ce cas, j'insiste sur l'état qui résulte d'un événement passé, en termes de bilan. Avec le prétérit par contre, j'insiste sur l'événement révolu lui-même, sur les circonstances de la perte des gants : je fais la mention pure et simple que l'événement a eu lieu dans le révolu, je m'intéresse à l'événement passé dans son cadre passé, et je ne dis rien sur mon "maintenant". C'est un choix aspectuel : je choisis la vision que je veux donner du réel.

Par ailleurs si je dis :

He always loses his gloves.

ou :

He's always losing his gloves.

je passe d'un simple constat d'une récurrence, d'une propriété dans le premier exemple, à une appréciation dans le deuxième : la répétition de ces actualisations m'agace. On passe alors, avec la forme en *be + -ing*, du quantitatif au qualitatif, et à la modalité appréciative.

Ce rapide survol permet de voir que le sujet énonciateur fait des choix aspectuels, modaux, (modalité épistémique⁵, radicale⁶, appréciative) qui reflètent sa vision des événements et du monde, ses jugements, ses commentaires, ou son absence (apparente) de jugement et de commentaire. Il peut aussi, en tenant compte des règles de cohérence discursive, choisir une tournure active ou passive pour donner une vision différente d'un même événement, insister sur tel ou tel actant ou telle ou telle action en lui donnant plus ou moins de relief par des tournures ou par l'ordre des mots, etc.

La langue ne reflète pas fidèlement une réalité qui serait la même pour tous. Sinon il n'y aurait ni style, ni littérature, ni psychanalyse. D'une part les langues découpent le monde différemment et, d'autre part, à l'intérieur d'une même langue, d'un code commun à toute une communauté linguistique, le sujet énonciateur filtre aussi le réel par sa propre subjectivité, sa propre vision du monde, compatible, sauf exception, avec la connaissance du monde des autres et la culture ambiante. Deux photographes, deux cinéastes utilisant le même matériel, ne rendraient pas de la même façon un événement "réel". De même, quand on parle, ou quand on écrit, on donne sa propre vision du monde.

C'est la raison pour laquelle on parle d'**activité** langagière, car le sujet énonciateur **construit** la représentation du réel mais aussi son point de vue, sa distance appréciative, la prise en charge de la véracité de ce qu'il avance (ou son mensonge). L'interlocuteur, en écoutant les paroles ou en lisant le texte, **reconstruira** ces valeurs à partir des marques que le locuteur lui donne à entendre ou à voir. Il reconstruira le sens dans toutes ses nuances à partir des formes et de leur agencement (de l'intonation aussi et des gestes dans le cas d'un discours oral).

Bien sûr il y aura des ambiguïtés, des malentendus, plus ou moins révélés, ou non perçus, parce que les marques dans une langue ont plusieurs sens (valeurs),

⁵ Au lieu de présenter, comme dans les deux exemples précédents, l'événement comme certain, je peux aussi dire que je ne suis pas certaine qu'il se soit bien produit :

I might have lost my gloves.

I may have lost my gloves.

I must have lost my gloves.

Je refuse alors de présenter l'événement comme certain et je modalise, car je ne veux ou ne peux affirmer qu'il y a eu actualisation du procès. C'est une modalité épistémique.

⁶ C'est la modalité qui intervient à l'intérieur de la relation prédicative : je dis si le sujet de l'énoncé est libre ou s'il obéit à une pression ; j'ajoute éventuellement si la pression émane du sujet énonciateur (*must/have to*). On parle alors de relations intersubjectives. Cf. l'ouvrage de J. Bouscaren et J. Chuquet cité dans la bibliographie, pp. 36-79.

même parfois en contexte, et que ce qui n'est pas ambigu pour moi quand je l'énonce peut parfois prendre un autre sens, tout aussi cohérent et plausible, dans l'activité de reconstruction de mon interlocuteur.

L'activité langagière suppose une représentation du monde que l'on communique à l'autre, et qui passe par un choix dans les paradigmes d'unités lexicales, des contraintes mais aussi des choix morpho-syntaxiques, un ancrage de ce contenu par rapport à la situation d'énonciation et à soi-même ("moi-ici-maintenant"), des contraintes mais aussi des choix pragmatiques et discursifs.

1.2. *Time et tenses*

La temporalité (linguistique) est complexe, car elle ne reflète pas le calendrier ou la chronologie (extralinguistiques). C'est une construction faite, différemment dans chaque système linguistique, par le sujet énonciateur à partir de son "maintenant", c'est-à-dire du moment où il parle, et qui bien sûr change sans cesse.

C'est donc encore un point de vue lié au sujet énonciateur et au moment où il parle ou écrit, et c'est la raison pour laquelle on dit que la temporalité fait partie des catégories plus globales que sont l'aspect ou la modalité (et qui d'ailleurs sont elles aussi souvent difficiles à dissocier clairement, cf. chap. 5).

Pour plus de clarté on parle souvent de *time* (temps notionnel) et de *tenses* (temps grammaticaux) pour distinguer l'extralinguistique du linguistique.

Le *time* s'organise en triade :

- avant que je ne parle : le **révolu**
- le moment où je parle : l'**actuel**
- après le moment où je parle : l'**avenir**.

Les *tenses* s'organisent de façons différentes suivant les langues. L'anglais n'en a que deux : le présent et le passé. Le français, langue morphologiquement plus riche, en a davantage : le présent, le passé simple, l'imparfait, le conditionnel, le futur, etc.

Parler de *time* et de *tenses*, d'"actuel" pour le *time* et de "présent" pour le *tense*, par exemple, ne relève pas d'un goût prononcé pour la terminologie variée, mais d'un souci de clarté.

Ainsi, un *tense* présent peut référer à l'actuel, c'est-à-dire au moment où je parle (en français comme en anglais) :

Look! She's sleeping.

ou bien à l'avenir :

She's leaving tomorrow.

Une forme passée, comme un prétérit simple, peut très bien référer au révolu :

He came yesterday.

mais aussi, suivant les contextes, à l'hypothétique :

If he came tomorrow, it would be nice.

ou au souhait :

I wish he came tomorrow.

L'anglais n'a pas de temps grammatical futur, mais possède divers moyens de référer à l'avenir (le présent, les auxiliaires modaux *will* ou *shall*, par exemple), et en français le futur n'est pas le seul temps employé pour référer à l'avenir.

Ce qu'il est important de noter, c'est qu'à part la forme *used to* + base verbale, qui, sans équivoque possible, réfère toujours à du révolu que l'on contraste avec l'actuel⁷, les temps grammaticaux, eux, n'ont pas une valeur et une seule. On aura toujours besoin du contexte pour déterminer, parmi leurs valeurs possibles, la valeur d'un présent, d'un prétérit, d'un *will* ou d'un *would* dans ce contexte. C'est l'activité langagière des sujets qui construira cette valeur par rapport au contexte. L'auditeur, lui, filtrera cette valeur également grâce au contexte. La présence d'un *if* en voisinage avec un prétérit simple donnera la valeur hypothétique à ce prétérit (sauf bien sûr si *if* est l'équivalent de : *if it's true that...*). La présence de *tomorrow* en voisinage plus ou moins proche de *I'm leaving* permettra à l'auditeur de construire une valeur de référence à l'avenir. Le sens vient toujours de ces va-et-vient amont-aval entre les

⁷ Que ce soit pour des états :

There used to be a pub here.

ou une action répétée :

I used to go to the beach.

Ce qui était n'est plus, ce qui se faisait ne se fait plus.

marqueurs, et de leurs liens avec une pluralité de valeurs. Si je commence un récit par *Hier...*, et que j'emploie ensuite des présents, mon interlocuteur donnera aux présents une valeur de référence au révolu.

De même si je dis :

I've been writing letters.

mon interlocuteur comprendra que je ne suis plus en train d'écrire, mais si je rajoute *for an hour*, il comprendra que je suis toujours en train d'écrire.

Les formes linguistiques ont plusieurs valeurs, même si on peut tenter de dégager une valeur de base, et chaque valeur peut être exprimée par différents marqueurs, avec des nuances de sens plus ou moins grandes.

Par exemple, on aura besoin du contexte pour savoir si *he sat* dans :

He sat on the couch.

veut dire :

- *il s'assit*
- *il demeura assis*
- *il était assis*
- *il s'asseyait.*

Il sera nécessaire de chercher dans le contexte amont ou aval les indications montrant s'il était ou non assis avant, si c'est une valeur de répétition, etc.⁸

Suivant les langues, les ambiguïtés s'organisent différemment : un passé simple français sera moins ambigu qu'un prétérit simple anglais (cf. 2.3.). L'imparfait, par contre, est ambigu :

A huit heures il dormait.

⁸ On aura d'ailleurs même cette ambiguïté entre *être assis/s'asseoir* avec : *he sat down*.

Sans contexte on ne peut assigner la valeur d'action unique en déroulement au moment repère (à huit heures), ou la valeur d'itération, de répétition (cf. 2.4.) :

Tous les jours à huit heures il dormait.

On voit que le français et l'anglais ont deux systèmes aspecto-temporels différents, et un prétérit simple peut se traduire en particulier par un passé simple, un passé composé, mais aussi un imparfait, un plus-que-parfait, un subjonctif suivant les contextes.

C'est vrai qu'il est difficile pour un francophone de repenser le temps (*time*) à travers la grille temporelle de l'anglais, tant il a l'habitude de le penser à travers sa langue maternelle. Mais on a affaire à deux systèmes différents qui ne sont pas superposables.

Cette pluralité de valeurs d'une forme, et cette organisation en systèmes différents suivant les langues, ne concernent pas seulement la temporalité bien évidemment. Si l'on prend l'exemple de l'adverbe français *encore*, on voit qu'il a deux valeurs distinctes, une valeur temporelle de durée et une valeur de répétition. Si l'on considère l'exemple :

Il dort encore.

on voit qu'il est ambigu et, en anglais, on devra traduire de deux façons différentes suivant celle des deux valeurs qui sera filtrée :

He's still sleeping.

(Il n'est toujours pas réveillé.)

He's sleeping again.

(Il est encore une fois en train de dormir.)

Dans ce cas, l'anglais n'a pas la même ambiguïté.

Il faut donc apprendre à repenser les liens formes-valeurs, comme il faut intégrer que *les bagages*, par exemple, doit être transposé par un nom singulier, indénombrable en anglais.

C'est une autre vision du monde à établir, et le système temporel anglais est sans doute difficile à acquérir à cause des larges zones de similitude qu'il a avec le système français. C'est vrai qu'un prétérit en *be + -ing* sera traduit par un imparfait, mais un prétérit simple le sera aussi fréquemment, et le francophone devra résister aux relations biunivoques, aux erreurs d'interférence qui lui feraient plaquer le système anglais sur le système français si imprégné dans son esprit et dans sa vision du temps depuis la petite enfance. Il lui faudra apprendre une nouvelle vision du temps à travers le filtre du système de l'anglais, ce qui est ardu, tant la tendance est forte de ramener les oppositions à celles qui sont valables pour le français.

1.3. Aspect grammatical et aspect lexical

- Aspect grammatical

Avant d'entamer l'apprentissage de l'anglais ou des langues slaves, les francophones ne sont guère habitués à entendre parler d'aspect, bien que le français comporte des oppositions aspectuelles (cf. chap. 2). L'enseignement du français ne fait en effet pas systématiquement appel à cette catégorie, même pour étudier l'opposition imparfait/passé simple ou passé composé par exemple.

Si la temporalité peut se définir par la localisation d'un événement sur l'axe temporel, l'aspect grammatical est la catégorie par laquelle "l'énonciateur exprime sa façon d'envisager le procès⁵" (J. Bouscaren et J. Chuquet, p. 10). Continuons la citation :

Les formes simples (présent, prétérit) indiquent que l'énonciateur considère le procès comme indépendant en matière d'aspect de tout point de vue particulier.

Les formes auxiliées en *have-en* ou *be + -ing* indiquent au contraire que l'énonciateur considère le procès par rapport à un point de vue défini. Ce point de vue permet de commenter le procès en indiquant par exemple si, par rapport au repère défini, le procès est considéré comme accompli ou inaccompli.

Les formes simples traduisent donc un aspect "en rupture", "en décrochage", par rapport à un point de vue quel qu'il soit.(...).

En revanche les formes auxiliées (de type *have-en* ou *be+ing*) commentent le procès en le rapportant à un certain point de vue situé dans le temps.(...). L'information livrée n'est donc plus donnée "en soi". Elle est liée, non autonome, et dépend étroitement du repère qui lui est associé. Ce repère doit

⁵ "Procès" est le terme général employé pour renvoyer soit à un état soit à un processus (action).

être institué par le texte ou bien être identifiable à la situation d'énonciation.
(pp. 10-11)

L'anglais est beaucoup plus clair que le français en ce domaine. Il possède deux marques aspectuelles, *have-en* et *be + -ing* qui peuvent se combiner entre elles. L'absence de marque aspectuelle, que l'on nomme aussi aspect zéro, marque donc quant à elle, que l'énonciateur donne l'information de façon brute, sous une apparence d'objectivité.

Nous avons déjà mentionné la différence de point de vue, de mode de vision du procès avec les deux exemples :

I've lost my gloves.

I lost my gloves.

On peut aussi opposer :

That day I played the piano.

et:

That day I was playing the piano...

où l'on attend une suite.

Dans les deux cas, on pose l'événement révolu comme décroché de l'actuel, du moment où l'on parle. Mais dans le premier exemple, on le présente de façon distanciée, globale, comme un tout, tandis que dans le deuxième exemple on fait une sorte remise en situation dans le déroulement de l'action à un moment repère donné dans le contexte amont ou aval (*at 8 o'clock, when he arrived, etc.*).

C'est là une différence aspectuelle et non temporelle : les deux énoncés sont au même temps (le prétérit).

Si l'on dit :

I always played the piano after work.

il s'agit d'un aspect itératif, du constat qu'il y a eu répétition de l'action. Cette valeur est alors filtrée grâce à la présence de l'adverbe *always*.

- Aspect lexical

Moins bien connus sont les phénomènes d'aspect lexical des verbes dans leurs mises en fonctionnement avec des sujets syntaxiques, avec ou sans compléments, etc. On peut tenter d'établir des typologies de procès⁹. Par exemple on dit que *know* est statif, réfère à un état, mais que *eat* réfère à une action, un processus, est de l'ordre du "faire" et non de l'"être" ou de l'"avoir".

On poussera cependant plus loin l'analyse des processus en distinguant les constructions verbales qui, dans leur sens même, n'impliquent pas de fin à l'activité de celles qui impliquent la fin de l'action. Ainsi :

The chimney smoke.

ou :

He wore a green shirt.

renvoient à des **activités** : on n'envisage pas la fin du procès, on ne le borne pas à droite.

Au contraire dans l'énoncé :

John smoked a cigarette and left.

on inclut la fin des procès *smoke* et *leave* dans le sens même des deux constructions verbales (verbe *smoke* + complément d'objet *a cigarette*, et verbe *leave* à sémantisme bref. On dit que ces procès, dont le premier, sémantiquement, implique une certaine durée, et dont le second est beaucoup plus bref, sont bornés à droite pour marquer que, dans ce contexte, ils incluent la fin de l'action considérée. On parle parfois, respectivement d'"**accomplissements**" et d'"**achèvements**"¹⁰ pour ces constructions qui incluent la borne de droite du procès dans leur sens même. Les "achèvements" excluent a priori un déroulement dans le temps : *lose, go away, begin, arrive, shut,*

⁹ Le terme "procès" est le terme général qui regroupe d'une part les états, et d'autre part, les actions, les processus.

¹⁰ Ces termes sont des traductions assez malheureuses des termes anglais *accomplishment* et *achievement* (Vendler, 1967). Les termes en eux-mêmes n'ont guère d'importance. Il s'agit, en fait de distinguer les types de procès qui incluent une fin, que le procès ait mis un certain temps pour s'accomplir ou qu'il ait été très rapide, des procès qui n'incluent pas leur fin, qui ne sont pas bornés à droite.

accept, disappear, reach a summit, etc. On parle aussi à ce propos de verbes conclusifs, de procès momentanés, d'aspect lexical ponctuel.

Il est très important de comprendre qu'on ne peut classer un verbe dans telle ou telle catégorie une fois pour toutes. Il est nécessaire d'envisager son contexte. Ainsi la construction verbale :

John smoked cigarettes.

de par la présence ici d'un complément d'objet pluriel, n'inclura pas en elle-même la fin de l'activité.

On voit donc que la présence ou non d'un complément change souvent la nature du procès, un complément singulier ou un complément pluriel indéfini aussi. Et ceci aura des conséquences sur le comportement des prédicats, la possibilité de leur emploi avec certaines formes aspectuelles, etc.

Si l'on rapproche :

The child fell.

de :

The rain fell.

on sent bien que l'on ne peut, une fois pour toutes, classer *fall* ni comme un verbe ponctuel, ni comme incluant dans son sens même la fin du processus.

Et, de proche en proche, on en arrive à voir que c'est toute la construction de l'énoncé qui vient aider à caractériser le procès, avec notamment bien sûr, la présence éventuelle d'adverbes de fréquence, de déterminants temporels de durée, etc. On verra qu'au-delà de l'énoncé, on a parfois besoin du contexte plus large pour filtrer les valeurs des constructions verbales.

Si l'on oppose :

He smoked the cigar all evening.

à :

He smoked a cigar.

on voit aussi que les déterminants, le nombre sont pertinents. Le deuxième énoncé s'opposera par ailleurs à :

In those days he smoked a cigar which was too expensive for me.

où l'on n'aura plus à faire à une action unique mais à attribution de caractéristique, une propriété, proche d'un état.

Il faut donc prendre en compte le nombre et le type de déterminants des actants (sujets syntaxiques et compléments), les adverbes, les diverses déterminations temporelles ou spatiales, les subordonnées, pour décider si l'on se trouve en présence d'un aspect itératif, générique ou d'une occurrence unique spécifique par exemple, d'un procès terminatif (qui inclut sa fin), ou duratif. Il est aussi important de considérer le caractère animé ou non animé des actants (cf. *the child fell* et *the rain fell*).

Les cas d'ambiguïtés sont souvent résolus par le contexte plus ou moins large.

"Accomplissements" et "achèvements" impliquent donc dans leur sens même la fin du processus, ce qui n'est pas de cas des "activités". Et ceci sera bien évidemment très important lorsque nous étudierons la valeur de la forme en *be + -ing*, qui est une forme grammaticale d'aspect inaccompli. Nous reviendrons largement sur ce point dans le courant de l'ouvrage.

Une autre catégorie est bien sûr celle des **états**, où l'on classe traditionnellement des prédicats comme *be, have, know, belong*, etc.

He is tall, par exemple, dénotera un état. Mais cette stabilité peut être provisoire, transitoire :

He is angry.

He was angry.

Il faut se garder de parler de "verbe d'état", car même le verbe *be* peut référer à une activité (transitoire par définition) :

He's being silly.

Par ailleurs, un verbe comme *remember* peut aussi avoir deux statuts :

I remember when we met.

Ici on voit qu'il y a référence à quelque chose de statif.

Par contre dans l'exemple :

Suddenly he remembered her words.

on sent qu'ici il s'agit d'un processus, d'une action.

C'est donc la construction de la phrase dans son entier qu'il faut considérer.

D'autre part si l'on dit :

He teaches English.

le présent simple construit ici une propriété du sujet qui se rapproche de la valeur "état", et qui ressemble fort à :

He's an English teacher.

On verra que certains verbes, même avec des sujets animés, peuvent être considérés, dans certains emplois comme appartenant moins à la catégorie "activité" de par leur sens très statif, comme ayant davantage une valeur "état", même si syntaxiquement ils peuvent être employés avec la forme en *be + -ing*. C'est le cas de *sit* dans l'exemple suivant :

She sat listening to the radio.

Les verbes appelés traditionnellement "verbes de position" comme *lie*, *stand*, *sit*, *hang*, ou des verbes impliquent une agentivité faible, comme *wear* dans certains emplois, ou *hold*, sont considérés comme des "activités", mais sont souvent employés en fait avec une valeur descriptive d'état.

Par ailleurs, on parle fréquemment d'"état résultant", surtout à propos du marqueur d'aspect grammatical qu'est le *present perfect* :

I've lost my gloves.

est un peu l'équivalent de :

I am without gloves.

Et :

I've met him.

correspond à peu près à :

I know him.

On veut par là mentionner l'état adjacent à l'événement révolu mentionné, état qui est le résultat de cet événement révolu à un moment donné (moment où l'on parle ici, ou repère temporel construit dans le passé dans le cas du *plu-perfect*).

Now that I have changed : I am no longer what I used to be.

He has left : he is not here any more now.

He had left : he was not there any more then.

On voit ici combien ces typologies sémantiques (état, activité, "accomplissement", "achèvement") sont difficiles à établir, et c'est tout un ensemble d'éléments du contexte, parfois assez large qu'il faut considérer pour construire la valeur aspectuelle d'une phrase, et donc lui attribuer une représentation sémantique, après avoir de surcroît intégré le temps (*tense*), le rapport au moment où l'on parle, l'aspect grammatical du verbe (zéro, *have-en* et/ou *be + -ing*).

Les verbes "traditionnellement" considérés comme combinables syntaxiquement avec la forme *be + -ing* ne réfèrent pas toujours à de véritables "actions". C'est le cas de *sit*, ou *lie* par exemple, dans de nombre de leurs fonctionnements. Il vaut mieux raisonner en termes sémantiques de plus ou moins grande **agentivité** ou **dynamicité** par exemple.

Pour résumer, et clarifier quelque peu le propos on peut succinctement faire le classement suivant :

- aspect lexical

- *be tall* : état "pur"

- *be angry*: état transitoire
- *smoke* : activité
- *smoke cigarettes* : activité
- *smoke a cigarette* : "accomplissement" (fin du processus incluse)
- *child fall, enter a room* : "achèvements" (fin du processus incluse)
- *rain fall* : activité

- aspect grammatical

- *I've met him* : état résultant (*present perfect*)
- *He teaches* : état construit, propriété (présent simple à valeur générique)
- *The child was drowning* : procès lexicalement borné à droite, mais la forme en *be* + *-ing* supprime syntaxiquement cette borne de droite, la suspend, et on se situe en un point du déroulement du procès "se noyer".

Pour résumer brièvement ce qui concerne l'aspect lexical des constructions verbales, on dit qu'on a affaire à une **activité** lorsque le procès a un caractère homogène à chaque moment de son déroulement (*laugh, swim, run, work, eat, cry*, etc.).

On parle d'"**accomplissement**" (*accomplishment*) lorsque le procès n'existe pas indépendamment de sa fin, et implique une certaine durée : *eat an apple, smoke a cigarette* , etc.

On parle d'"**achèvement**" (*achievement*) quand le procès implique une idée de résultat ou d'aboutissement, mais sans durée (*die, drown, stop, begin*, etc.).

Enfin, l'**état** implique la durée de façon inhérente. C'est la marque de la stabilité, même transitoire.

Il ne faut pas perdre de vue qu'**une construction verbale est le corrélat linguistique d'un événement extralinguistique**, et ne pas mêler linguistique et extralinguistique.

Pour référer à un événement extralinguistique, le re-présenter, le sujet énonciateur est obligé d'utiliser la langue, et il est donc obligé d'utiliser un verbe existant dans cette langue, et qui aura telle ou telle propriété lexicale et syntaxique (transitif, intransitif, etc.). Il combinera ce verbe avec tel ou tel aspect grammatical, dans tel ou tel contexte. Ses choix seront dictés par le système lexical et grammatical de la langue d'une part mais aussi par sa propre subjectivité : il énoncera son rapport au réel en tenant compte bien évidemment des propriétés physico-culturelles de la réalité extralinguistique.

Pour revenir aux schémas narratifs et à la construction de la représentation sémantique, on voit que l'interprétation sémantique de préterits simples, par exemple, va dépendre de l'aspect lexical des verbes et de leur construction, va aussi dépendre parfois du contexte plus large. Ainsi dans l'énoncé :

He fell down, got up and went to the bathroom. He washed his hands.

on fait référence à des processus brefs, voire ponctuels ("achèvements" et "accomplissements"). Une suite de préterits simples sera volontiers interprétée comme référant à des événements qui se sont succédé chronologiquement. De plus, notre connaissance du monde nous indique s'il s'agit là d'un scénario connu, répertorié comme relativement fréquent dans l'activité humaine. On traduira par une suite de passés simples ou de passés composés.

Par contre dans la description suivante :

*A worn and grubby old man **stood** with his back against the wall of another tall grey-and brickred building. He **wore** a heavy grey-green coat, even in that heat (...).* (Ian Banks, *Walking on Glass*, p. 12¹¹)

c'est l'aspect lexical de *stand* ou de *wear a coat* ("activités") qui fera traduire en français par des verbes à l'imparfait, car on comprendra que *stood* et *wore* réfèrent à des événements extralinguistiques dont on n'envisage pas la fin, non terminés au moment repère considéré.

Ce n'est en aucun cas la valeur du préterit simple lui-même qui nous permet cette représentation, mais bien l'aspect lexical des verbes, le contexte ici descriptif, et notre connaissance du monde (cf. 3.2. et 5.1.).

On voit à quel point il est important de prendre en compte l'aspect lexical du verbe, mais aussi le caractère animé ou inanimé du sujet syntaxique, la présence éventuelle de compléments, les déterminants, les connecteurs (*and, then, and then, suddenly, afterwards*, etc.), les adverbiaux (*always, still*, etc.), le contexte en un mot, mais aussi la connaissance du monde et les scénarios plausibles.

¹¹ Abacus, 1985.

Il ne faut pas attribuer aux formes grammaticales, par exemple un *tense* particulier (le prétérit ici) ou un aspect grammatical (le prétérit en *be + -ing* ou le prétérit simple) des valeurs qui viennent en fait des types de procès, du contexte et de la connaissance du monde.

Il faut donc bien souligner qu'un prétérit simple n'a pas en lui-même une valeur de ponctuel par exemple, mais il pourra bien sûr être appliqué à un verbe à sémantisme ponctuel. Il pourra aussi bien être utilisé avec un verbe à sémantisme duratif, plus ou moins agentif, ou plus ou moins statif¹².

C'est ce que nous développerons dans les chapitres 3 à 5 après avoir jeté un bref regard sur le système français.

¹² Il en va de même pour les modalités appréciatives d'ailleurs auxquelles on fait souvent allusion quand on parle du *present perfect* en *be + -ing* sans déterminant temporel. Ainsi quand le petit ours dit :

Someone has been eating my porridge.

on note une valeur d'agacement parce que, dans notre culture, un petit ours a la réputation d'être gourmand, et il est mécontent ici qu'on ait touché à son porridge.

Mais si l'on prend l'exemple :

I've been writing letters.

on voit qu'ici il n'y a pas de modalité appréciative, mais simplement référence à une activité révolue. La modalité appréciative ne vient donc pas de la combinaison *have + -en + be + -ing*, mais des valeurs culturelles ambiantes, de notre appréciation des événements. C'est si vrai que :

What have you been doing?

est une question neutre sur l'activité révolue de quelqu'un, alors que :

What have you done?

sera plus volontiers accusateur, devant une fenêtre cassée par exemple.

Il faut se garder d'attribuer à des formes linguistiques des valeurs qui viennent en fait d'ailleurs, de la structure narrative, ou des propriétés physico-culturelles de l'extralinguistique par exemple.

Chapitre 2

Quelques éléments sur les temps du passé en français

Une meilleure connaissance du système aspecto-temporel du français peut aider les francophones à mieux maîtriser les différences, mais aussi les points de recoupement, de ce système par rapport au système anglais, qui, rappelons-le, ne fonctionne pas par rapport au français, mais en tant que système global à part entière.

La pierre d'achoppement la plus aiguë vient sans doute du fait que le français dispose du passé simple, du passé composé et de l'imparfait, mais que ces marques morphologiques ont des valeurs qui ne recouvrent pas les valeurs du prétérit simple, du *present perfect* et du prétérit en *be + -ing*.

L'enseignement prévient largement, à juste titre, contre la surutilisation du *present perfect* par les francophones, mais une meilleure connaissance des valeurs des formes françaises peut aider à se représenter les différentes valeurs des formes dans les deux systèmes du français et de l'anglais.

2.1. "Discours" et "Histoire"

Pour ce qui est du français, et uniquement du français, E. Benveniste (1966, pp. 237-245) a différencié l'utilisation du passé simple et du passé composé en distinguant deux plans d'énonciation distincts, l'"Histoire" et le "Discours".

Le terme "Histoire" renvoie à ce qu'il appelle l'énonciation historique : c'est en fait ce qui correspond aujourd'hui au type d'énonciation employé dans les textes historiques, ou dans les parties "récit" des romans. Dans un roman, c'est le passé simple (ou aoriste) qui est utilisé, en combinaison avec l'imparfait, le plus-que-parfait, le passé antérieur, etc., pour ce qui est du domaine du récit, alors que dès qu'interviennent des dialogues, le passé simple disparaît au profit du passé composé. Dans les textes de type "Histoire" n'apparaissent pas non plus les pronoms personnels de première ou de deuxième personne, ni des marqueurs temporels déictiques (c'est-à-dire des mots qui ne trouvent leur sens plein qu'à partir du moment de l'énonciation) comme *hier* ou *il y a huit jours*. L'auteur n'utilise que la troisième

personne d'une manière quasi générale. Le présent, quant à lui, ne peut apparaître que dans sa valeur de présent intemporel, dite de "vérité générale" .

Au contraire, dans le plan énonciatif de type "Discours", on peut employer le *je* et le *tu*, le *nous* et le *vous*, et on utilise le passé composé pour raconter les événements passés.

Il faut bien sûr prendre garde de ne pas plaquer la distinction "Histoire"/"Discours" sur une pseudo-distinction écrit/oral : les textes de théâtre, les dialogues d'un roman, les correspondances, les ouvrages didactiques, etc., en bref, comme le rappelle E. Benveniste, "tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne" (p. 242) appartiennent au type "Discours". Lorsque l'on écrit à un ami, c'est bien de l'écrit, et on n'utilise pas pour autant le passé simple, sauf à des fins humoristiques parfois. Comme le souligne E. Benveniste : "L'énonciation historique est réservée aujourd'hui à la langue écrite. Mais le discours est écrit autant que parlé. Dans la pratique on passe de l'un à l'autre instantanément. Chaque fois qu'au sein d'un récit historique apparaît un discours, quand l'historien par exemple reproduit les paroles d'un personnage ou qu'il intervient lui-même pour juger les événements rapportés, on passe à un autre système temporel, celui du discours" (p. 242)¹³.

Après avoir ainsi survolé les conditions d'emploi des deux registres de temps en français, il faut s'attarder quelque peu sur l'étude des valeurs de ces temps, souvent mal connus, et dont la méconnaissance peut en elle-même être une source d'erreurs dans l'appropriation du système de l'anglais.

2.2. Le passé composé et ses différentes valeurs

Les francophones ne réalisent souvent pas assez que le passé composé a au moins deux valeurs de base : une valeur temporelle de passé (ou valeur aoristique) et une valeur d'accompli de présent (la valeur d'antériorité découlant de cette valeur).

2.2.1. La valeur aoristique, ou valeur temporelle de passé

¹³ Il y a bien sûr des exceptions, dont la plus connue est sans doute *L'Étranger*, d'A. Camus où l'auteur a choisi d'utiliser exclusivement le passé composé comme temps de récit des événements, pour souligner que Meursault vit dans le présent l'absurdité d'un enchaînement de présents et de passés récents.

C'est la valeur sans doute la plus fréquente (et qui sera traduite en anglais par un prétérit simple), et c'est bien sûr celle que les francophones ont trop souvent tendance à transposer de manière inadéquate par un *present perfect*.

Je l'ai vu hier.

Il a été malade la semaine dernière.

La guerre d'Algérie s'est terminée en 1962.

Il est né en 1949.

Il s'agit là de l'aoriste du discours, c'est-à-dire d'un temps du passé, compatible avec une datation chronologique, ou un repérage par rapport au moment de l'énonciation. Les actions ou les états sont situés dans le passé.

C'est cette valeur du passé composé qui est aujourd'hui la plus fréquente statistiquement.

2.2.2. La valeur aspectuelle d'accompli de présent ou valeur résultative

Cette valeur-là pourra, elle, être transposée par un *present perfect* anglais.

J'ai déjà mangé. Je n'ai plus faim.

J'ai acheté une voiture. Elle est superbe.

Maintenant qu'il est arrivé, on va pouvoir discuter.

On voit ici que ce n'est pas un temps du passé, mais que l'énonciateur s'intéresse à la valeur de résultat dans l'actuel d'un procès antérieur. C'est la définition que l'on donnera fréquemment du *present perfect* anglais. Il faut nécessairement avoir recours à la notion d'**aspect** pour rendre compte du passé composé. Les francophones ne sont pas toujours habitués à cette catégorie qu'ils ne découvrent en général qu'à l'occasion de l'apprentissage de l'anglais par exemple. E. Benveniste dit de cette valeur du passé composé qu'elle présente la notion "comme "accomplie" par rapport au moment considéré, et la situation "actuelle" résultant de cet accomplissement temporalisé" (p. 246).

Cette valeur d'accompli est nettement plus rare statistiquement en français que la valeur d'aoriste.

Il convient donc bien de distinguer ces deux valeurs du passé composé (surtout si l'on est angliciste). Mais ce n'est pas toujours chose facile : il est parfois difficile de savoir si un passé composé renvoie à une occurrence dans le révolu (valeur aoristique) ou s'il renvoie à la valeur d'accompli.

Notons que c'est la valeur d'accompli du présent qui se retrouve dans les emplois du passé composé avec des verbes d'action à valeur lexicale ponctuelle, et un circonstant temporel introduit par *depuis* :

Il est arrivé depuis une heure.

Il a terminé depuis une heure.

Dans ces exemples, on mesure le temps qu'a duré un état résultant jusqu'au moment de l'énonciation. L'état résulte bien sûr ici d'une action ponctuelle passée. En anglais, ces exemples sont intraduisibles tels quels, et l'on sera obligé soit de recourir à l'état "pur" :

He's been here for an hour.

His work has been finished for an hour.

soit de mentionner l'action ponctuelle ayant eu pour résultat cet état :

He arrived an hour ago.

He finished an hour ago.

En français, on peut bien sûr également employer le passé composé à valeur temporelle en disant :

Il est arrivé il y a une heure.

Il a terminé il y a une heure.

Le passé composé ne peut servir à marquer la continuité d'un procès jusqu'au moment de l'énonciation. Il est inapte à marquer une continuité passé-présent (ce qui n'est bien sûr pas le cas du *present perfect*).

Il a fait des progrès depuis octobre.

veut dire qu'il en a peut-être fait en novembre, mais plus depuis.

Par contre un présent :

Il fait des progrès depuis octobre

marquera la continuité entre octobre et maintenant.

2.2.3. La valeur aspectuelle d'antériorité du passé composé

Le passé composé a également une valeur d'antériorité qui découle de sa valeur d'accompli de présent, et qui apparaît dans deux types de contexte :

- des énoncés génériques (itératifs ou à valeur de propriété) :

*Quand elle a fini de travailler, elle part courir*¹⁴.

Il s'agit bien là d'une généralité, d'une valeur générique.

- des énoncés renvoyant à l'avenir en français "parlé" :

Dès que tu as fini ton travail, tu peux aller faire du skate.

que l'on pourrait reformuler par :

Dès que tu auras fini ton travail, tu pourras aller faire du skate.

Le passé composé est une forme à laquelle on ne peut assigner une valeur que par le contexte amont ou aval.

Il faut donc analyser la valeur d'une forme avant de la traduire, et non pas se fabriquer de faux systèmes de relations biunivoques entre les deux langues.

Bien évidemment, tout francophone doit se montrer très vigilant et ne pas surutiliser le *present perfect*, en particulier quand il cherche à transposer la valeur aoristique du passé composé qui est la plus fréquente en énonciation de type "Discours".

2.3. Le passé simple

Le passé simple est véritablement un temps du passé. A la différence de l'imparfait (cf. 2.4.), il n'a pas plusieurs valeurs. Il a une valeur temporelle très forte,

¹⁴ On ne peut pas dire :

**Quand elle a fini de travailler, elle est partie courir.*

On est obligé de dire :

Quand elle a eu fini de travailler, elle est partie courir.

en ceci qu'il renvoie à une sorte de datation interne passée, dans le domaine du certain, de l'événement que l'on relate et que l'on ne met pas en doute.

On peut dire que le passé simple se suffit à lui-même, c'est en quelque sorte la "colonne vertébrale" des schémas narratifs. C'est le temps que l'on emploie pour faire progresser un récit sur l'axe temporel qui reflète l'ordre chronologique extralinguistique. Il sert à exprimer la suite des événements, précisément parce qu'il ne considère pas le déroulement mais la globalité du procès¹⁵.

On peut néanmoins parler d'une valeur aspectuelle du passé simple, par défaut en quelque sorte, si on l'oppose à l'imparfait par exemple, ou au passé antérieur. En effet, quand on utilise un passé simple, on envisage le procès comme un tout, globalement, sans isoler un début, une fin ou un intervalle entre le début et la fin. Ceci est valable pour les verbes dont l'aspect lexical est ponctuel ou duratif. On envisage le procès dans sa totalité, dans sa **globalité**. Il s'agit bien là d'une vision qu'a l'énonciateur du procès, une façon qu'il a de l'envisager.

Soit les exemples :

Il resta en prison pendant vingt ans.
La bombe explosa à 16h 15.

Peu importe que l'aspect lexical des verbes renvoie à du duratif ou du ponctuel, le procès est envisagé comme un tout insécable, dont on ne considère pas les différentes phases, ou une phase en particulier. Linguistiquement, les deux procès exprimés dans les deux exemples ont la même valeur, même si au niveau de la référence extralinguistique l'un a duré vingt ans et l'autre une seconde. C'est uniquement l'aspect lexical du verbe qui vient ajouter une valeur sémantique de plus ou moins grande durée au temps employé.

Rappelons ici qu'il faut être extrêmement vigilant quant à l'emploi du terme "ponctuel" dans les descriptions du passé simple. Ce terme induit de fausses représentations, tant sur le passé simple, que sur le prétérit simple anglais d'ailleurs. "Ponctuel" ne peut être entendu qu'au sens de "globalisant", "considéré comme un seul point", et non en termes de durée effective de l'événement dans

¹⁵ Cela dépend de notre connaissance du monde car :

Il se réveilla, se leva, prit un café et partit.

est compris comme référant à des événements qui se sont succédé chronologiquement.

Par contre dans l'exemple :

Il visita toute la maison. Il descendit à la cave, monta au grenier, alla dans les chambres.

On comprend que *visita* n'est pas antérieur aux autres événements extralinguistiques évoqués (cf. Chap.1).

l'extralinguistique. Le terme "ponctuel", comme celui de "durée", ne sera ici utilisé que pour caractériser l'aspect lexical d'un procès dans le cadre d'une typologie des procès.

Les termes "ponctuel" ou "durée", ne peuvent être rattachés à la description d'une forme aspecto-temporelle.

Cette analyse sera largement reprise dans l'étude sur le prétérit simple (cf. chap. 3).

2.4. L'imparfait

On n'envisagera ici que les emplois aspecto-temporels de l'imparfait. Cependant, il est utile de rappeler les autres valeurs de cette forme si complexe et si ambiguë hors contexte. P. Le Goffic (1986) résume ainsi les emplois de l'imparfait :

- emplois temporels : expression du passé (*hier, j'étais fatigué*)
- emplois de transposition, de discours indirect : *il a dit qu'il était malade = il a dit : "Je suis malade"*
- emplois modaux, en particulier dans les hypothétiques : *si j'étais riche, j'achèterais une voiture,*
à quoi s'ajoutent quelques emplois remarquables, que nous dénommerons faute de mieux "stylistiques" : l'imparfait de "politesse" (*je voulais vous dire que...*) et l'imparfait hypocoristique (*il avait soif, mon bébé !*) (p.56).

Il faut ajouter à cette liste bien sûr l'imparfait dit "ludique" (*on était dans un bateau et les pirates nous attaquaient*), et l'imparfait du passé fictif (*Ibid.*, p. 67) :

*A une seconde près, il gagnait son pari.
Un simple coup de téléphone (et) je venais tout de suite.
Un pas de plus (et) tout sautait.*

Parmi les valeurs modales autres qu'hypothétiques, notons que l'imparfait peut aussi référer à l'avenir (avec des valeurs modales) :

Il y avait un bon film ce soir à la télé, mais je ne pourrai pas le voir malheureusement.

Rappelons enfin que l'imparfait peut être employé pour référer à un événement extralinguistique ponctuel avec des effets de sens particuliers dans lesquels nous ne rentrerons pas ici :

A midi la voiture s'écrasait contre un arbre.

L'imparfait est donc une forme qui peut avoir de multiples valeurs, qui, normalement, sont filtrées par le contexte. Il est en cela très différent du passé simple par exemple qui est un temps beaucoup moins complexe et donc moins ambigu.

Les valeurs les plus fréquentes sur lesquelles nous nous attarderons ici sont les valeurs plus clairement aspecto-temporelles. Elles peuvent être classées sous deux rubriques : action ou état unique d'un côté, et action ou état répété de l'autre.

- action ou état unique

Nous avons déjà mentionné cette valeur avec l'exemple :

Hier, j'étais fatigué.

On peut également citer encore des exemples renvoyant non plus à un état mais à des actions :

Hier j'ai vu Marion. Elle jouait aux billes.

Quand je suis allée le voir la semaine dernière, il tondait sa pelouse.

Quand je suis entrée, Antoine faisait son travail.

Dans un récit, l'imparfait sert à fournir les renseignements sur l'arrière-plan, le décor des actions, les descriptions de personnages, les commentaires divers, et c'est le passé simple, comme nous l'avons vu, qui est utilisé pour faire avancer la trame temporelle du récit.

Il s'agit bien là d'une différence aspectuelle. L'imparfait a une valeur d'inaccompli : on s'intéresse à un moment de l'état ou du déroulement du processus. On ne "globalise" pas le procès comme avec l'aoriste (ici le passé simple). On ne s'intéresse ni au début ni à la fin de ce procès, même si on sous-entend bien sûr qu'il a commencé avant le moment repère. On ne dit rien sur le fait qu'il continue ou non après ce moment.

Dans un récit donc, l'imparfait s'intègre dans une structure temporelle donnée, avec des repères donnés, pour expliciter certains éléments, pour commenter en quelque sorte. Il ne saurait se suffire à lui-même.

Voici deux exemples, l'un de type "Discours" où joue l'opposition entre le passé composé et l'imparfait, l'autre de type "Histoire", où joue celle entre le passé simple et l'imparfait :

Hier je suis allée à la campagne voir des amis. Il faisait beau. Nous avons cueilli des marguerites. Les oiseaux chantaient. A midi, nous avons fait un barbecue dans le jardin. C'était très agréable.

Ce jour-là, elle alla à la campagne voir des amis. Il faisait beau. Ils cueillirent des marguerites. Les oiseaux chantaient. A midi, ils firent un barbecue dans le jardin. C'était très agréable.

Une suite d'imparfaits ne fait pas avancer le récit, mais s'interprète en termes de commentaires, de descriptions, repérés par rapport aux aoristes (passés simples, ou passés composés)¹⁶.

Et comment résister au plaisir de citer les deux versions étranges d'une même anecdote que Raymond Queneau a données dans ses *Exercices de Style* ? La première version est exclusivement à l'imparfait tandis que la deuxième utilise exclusivement le passé simple.

- Imparfait

C'était midi. Les voyageurs montaient dans l'autobus. On était serré. Un jeune monsieur portait sur sa tête un chapeau qui était entouré d'une tresse et non d'un ruban. Il avait un long cou. Il se plaignait auprès de son voisin des heurts que ce dernier lui infligeait. Dès qu'il apercevait une place libre, il se précipitait vers elle et s'y asseyait.

Je l'apercevais plus tard, devant la gare Saint-Lazare. Il se vêtait d'un pardessus et un camarade qui se trouvait là lui faisait cette remarque : il fallait mettre un bouton supplémentaire.

- Passé simple

Ce fut midi. Les voyageurs montèrent dans l'autobus. On fut serré. Un jeune monsieur porta sur sa tête un chapeau entouré d'une tresse, non d'un ruban. Il eut un long cou. Il se plaignit auprès de son voisin des heurts que celui-ci lui infligea. Dès qu'il aperçut une place libre, il se précipita vers elle et s'y assit.

Je l'aperçus plus tard devant la gare Saint-Lazare. Il se vêtit d'un pardessus et un camarade qui se trouva là lui fit cette remarque : il fallut mettre un bouton supplémentaire.

Voici le commentaire qu'en fait P. Le Goffic :

"Chacun des deux textes donne une impression d'anomalie, mais d'une façon très différente.

Le récit à l'imparfait commence d'une façon normalement interprétable : on est dans les indications de décor et on attend le début de l'action à l'aoriste, qui

¹⁶ Il faudra bien se garder d'appliquer la même opposition en anglais, où tous les prétérifs simples ne font pas avancer le récit, certains servant à des descriptions ou des commentaires.

assurera le repérage. Mais l'attente, se prolongeant, engendre un sentiment de malaise et d'insécurité par rapport aux repères temporels (comment interpréter *lui infligeait* ?) L'interprétation nécessairement itérative de la phrase en *dès que* entraîne une évocation absurde (le maniaque de la place libre), en contradiction violente avec le début du texte qui se lisait comme une anecdote unique. Le deuxième paragraphe parachève la déconstruction (par absence) des repérages temporels. Au total, les ancrages référentiels et temporels du texte dans son ensemble sont inexistantes ou contradictoires, la temporalité vacille, le tout penche du côté d'une sorte de vision irréelle où les choses sont floues (...).

L'absurdité du récit au passé simple est d'une autre nature : les passés simples induisent une lecture où tous les procès sont présentés comme les phases successives du déroulement de l'action, ce qui manifestement ne convient qu'à une partie des procès relatés ; d'où des cocasseries absurdes (*il eut un long nez*), des incohérences (*lui infligea*), des perplexités (*il fallut*) : vision éclatée, de pure successivité, sans lien intelligible (...).

- action ou état répété

Comme on vient de le voir, l'imparfait peut bien sûr également avoir une valeur itérative (de répétition).

Tous les ans elle allait en Corse.

Tous les soirs elle regardait voler les martinets au-dessus de la baie.

Elle était toujours heureuse dans ces moments-là.

Cette distinction procès unique/procès répété sera reprise dans l'étude du prétérit anglais.

Chapitre 3

Le prétérit

Le prétérit est un temps construit avec une forme passée. Les francophones l'étudient souvent dans son opposition avec le *present perfect* afin d'éviter la surutilisation de ce dernier. Ils l'étudient rarement en lui-même, dans ses valeurs propres. D'autre part, les exemples des grammaires montrent en général son emploi avec des verbes référant à une action brève, ponctuelle (cf. chap. 1) en l'opposant, le plus souvent dans la même phrase, à l'emploi du prétérit en *be + -ing* avec des verbes d'activité ou d'accomplissement (c'est-à-dire des verbes ou des constructions verbales qui impliquent une certaine durée). On trouve majoritairement des exemples du type :

When I entered, he was playing the piano.

I was having a bath when the telephone rang¹⁷.

En feuilletant les ouvrages du secondaire et nombre de grammaires de l'anglais, on cherche vainement des exemples comme :

She closed her eyes and tilted her head against a cushion. They **sat** in silence in the darkening room. (Ian McEwan, *The Child in time*, p. 176)

ou :

She stared at him, silent. She **wore** a parched-up pair of corduroys. (*Ibid.* p. 137)

Or c'est bien là que les francophones se heurtent à une difficulté d'apprentissage, car, pour bien saisir la valeur du prétérit simple, il faudrait arriver à faire abstraction du système aspecto-temporel français, au moins pour certains emplois très fréquents du prétérit simple. Et c'est la une tâche ardue, répétons-le, car c'est une partie de la vision du monde qui doit être remaniée.

¹⁷ On retrouve d'ailleurs le même genre d'exemples dans les manuels de français langue maternelle du primaire ou du secondaire pour opposer passé simple et imparfait.

En effet, le prétérit simple, celui qui pose le plus de difficultés, est employé en anglais là où, en français, on emploierait bien sûr un passé simple ou un passé composé (*closed* ou *stared* dans les deux exemples ci-dessus¹⁸, mais aussi souvent un imparfait (*sat* ou *wore*) dans les exemples.

A contrario, en thème, les francophones ont une nette tendance à surutiliser le prétérit en *be* + *-ing* pour traduire certains imparfaits français référant à des événements uniques, sans avoir conscience que le prétérit simple serait possible, et en méconnaissant les nuances aspectuelles du choix.

Le prétérit simple ne correspond pas de façon biunivoque au passé simple ou au passé composé à valeur aoristique. Et dans un récit français on aura beaucoup plus d'imparfaits qu'il n'y aura de prétérits en *be* + *-ing* en anglais. Les deux systèmes aspecto-temporels ne sont pas superposables. Ils sont simplement transposables, c'est-à-dire traduisibles l'un vers l'autre, moyennant pertes ou rajouts fréquents de nuances ou d'ambiguïtés.

3.1. Le prétérit : valeur temporelle

La valeur temporelle du prétérit (qu'il soit simple ou en *be* + *-ing*) peut se définir comme une relation de **décrochage par rapport au moment où l'on parle** (moment de l'énonciation).

Le procès au prétérit, qu'il réfère à un événement unique ou répété, est dans une relation de non repérage par rapport au moment où l'on parle.

On s'intéresse au passé, au révolu en tant que tel. On s'intéresse aux événements passés dans leur cadre passé. On exclut toute référence au moment où l'on parle ou écrit, toute référence à *now*.

C'est cette valeur de décrochage, valeur de base du prétérit, qui explique ses emplois non temporels dans lesquels on retrouve cette valeur de décrochage, mais par rapport à la réalité, que ce soit dans les énoncés marquant l'hypothétique :

If I had a car...

Je n'ai pas de voiture, mais je décroche de la réalité vers un monde possible : j'imagine ce qui serait possible si j'avais une voiture.

¹⁸ ou un subjonctif, ou un plus-que-parfait bien sûr suivant les contextes.

ou dans les énoncés marquant le souhait :

*I wish I **had** a car.*

*If only I **had** a car....*

*Suppose I **had** a car...*

(Je n'ai en réalité pas de voiture.)

C'est cette même valeur de décrochage avec la réalité présente que l'on retrouve après l'expression *It's time* :

*It's time we **left**.*

(La réalité étant que nous ne sommes pas encore partis)

Et c'est également à partir de cette valeur de décrochage que l'on explique les emplois du prétérit dit de "politesse" :

*I **wanted** to ask you a question.*

*I **wondered** if you would help me.*

En employant le prétérit, je dis en quelque sorte que c'était ce que je voulais auparavant, ou ce que je me demandais avant le moment présent, et donc je mentionne une attitude passée, qui n'est plus forcément d'actualité. Cette tournure permet de ne pas forcer la main de mon interlocuteur en lui signalant que j'ai peut-être changé d'avis.

La valeur **temporelle** de décrochage, quant à elle, implique que l'on réfère à quelque chose qui s'est produit avant le moment où l'on parle, à un moment donné du passé. L'événement mentionné n'a rien à voir avec maintenant, je n'en fais pas le bilan par exemple, comme avec le *present perfect* qui est une forme en rapport direct avec l'actuel, avec *now*.

Le prétérit ne saurait être analysé selon la dichotomie de Benveniste "Discours"/"Histoire" (cf. 2.1.), qui est utile pour le français mais inopérante en anglais, car le prétérit apparaît dans les deux types de textes.

Contrairement au passé simple français, le prétérit peut être employé avec des déterminants temporels déictiques, c'est-à-dire qui prennent un sens par rapport au "maintenant" du sujet énonciateur comme dans l'exemple suivant :

I bought it yesterday.

Yesterday est d'une certaine façon lié avec *now* puisqu'il en tire son sens (c'est-à-dire le jour avant le jour où je parle), mais il exclut le moment présent. L'action d'acheter est vue comme en décrochage par rapport à maintenant : je m'intéresse à cette action révolue, dans son cadre révolu.

C'est la raison pour laquelle il vaut sans doute mieux parler de valeur de "décrochage" que de "rupture", pour expliquer les emplois du prétérit dans de tels contextes où l'on utilise le passé composé en français et a fortiori dans les contextes suivants :

I saw him two minutes ago.

He was here just now.

I bought it today.

He was here this morning.

I just saw her.

Il serait bien évidemment possible d'utiliser le *present perfect* pour les trois derniers exemples si l'on considérait respectivement que la journée ou la matinée n'étaient pas terminées, ou que l'on incluait le moment auquel réfère *just* dans l'actuel, comme incluant encore *now*).

Puisque le prétérit est un temps que l'on emploie quand on focalise sur le passé, même très récent, il est logique que l'on rajoute des précisions sur les circonstances passées des événements considérés, d'où la présence fréquente, mais non indispensable de déterminations temporelles ou spatiales explicites. Dès que l'on "a le passé en tête", et non le moment présent, on emploie le prétérit. C'est la raison pour laquelle nombre de questions portant sur des précisions à propos d'un événement passé sont au prétérit :

Why did you do it?

Where did you go?

When did you see him?

Who stole the watch?

What did you say?

On pense à un événement passé qui s'est produit et on demande des précisions à son propos. On présuppose donc que cet événement a eu lieu, et c'est là une détermination suffisante pour impliquer l'utilisation du prétérit : c'est bien au passé qu'on s'intéresse.

Par contre je dirais :

What have I said!

pour insister sur les conséquences présentes de ma bévue.

Je peux de même dire :

Why have you stopped the car?

si je suis moi-même dans la voiture, et si elle est arrêtée au moment où je parle.

Why have you opened the window?

implique que j'ai la fenêtre ouverte sous les yeux.

Soit les deux questions :

Has Philip finished his work? (now)

Did he finish it in time? (then)

La deuxième question est au prétérit car il y a le présupposé que le travail a bel et bien été fini : ceci crée la détermination, le regard sur le passé contraignant à l'emploi du prétérit. L'intérêt est porté sur l'événement passé lui-même que l'on veut qualifier plus avant.

Nous ne nous attarderons pas plus longuement ici sur l'opposition prétérit/*present perfect* puisque le propos est ici le prétérit en lui-même. Cette opposition est en général bien expliquée dans les bonnes grammaires.

3.2. Le prétérit simple : valeur aspectuelle

On parle ici de valeur aspectuelle par défaut, c'est-à-dire que l'on a affaire ni à *have* + *-en* ni à *be* + *-ing*, et c'est bien un choix aspectuel que de ne pas marquer un aspect grammatical.

On pourrait reprendre ici partiellement ce qui a été dit du passé simple, en y apportant toutefois des précisions importantes. A propos du passé simple (cf. 2.3.), nous disions qu'il n'avait pas plusieurs valeurs, à la différence de l'imparfait. Ce n'est pas le cas du prétérit simple qui peut avoir des valeurs modales (mentionnées précédemment), et qui est employé pour le discours indirect, le style indirect libre par exemple.

Il serait également faux de dire que le prétérit simple est le temps du récit : il ne fait pas toujours progresser un récit sur l'axe temporel puisqu'il est utilisé pour les descriptions, ce que certains nomment l'"arrière-plan". Il sert d'autre part à l'expression des événements habituels, répétés (à côté du modal *would* dit "fréquentatif").

Il est néanmoins vrai de dire, comme on le disait pour le passé simple, que quand on utilise le prétérit simple, on envisage le procès comme un tout, globalement, sans isoler un début, une fin, ou un intervalle entre le début et la fin. Ceci est valable pour les constructions verbales dont l'aspect lexical est ponctuel comme pour celles qui ont un sens duratif. On envisage le procès dans sa totalité, dans sa **globalité**, comme un tout insécable, dont on ne considère pas les différentes phases ou une phase en particulier. On fait la **simple mention** que tel événement a eu lieu.

On peut reprendre pour l'anglais les exemples cités pour le français en 2.3. :

He stayed in prison for twenty years.

The bomb exploded at 4 15.

Linguistiquement, les deux procès exprimés dans les deux exemples ont la même valeur. C'est au niveau de la référence extralinguistique que se fait la différence : un événement a duré vingt ans, et l'autre une seconde. Ce sont l'aspect lexical du verbe *stay* et le circonstant *for twenty years* qui viennent ajouter une valeur sémantique de durée à la valeur propre du prétérit qui n'indique en lui-même que le décrochage par rapport au moment de l'énonciation. De même c'est l'aspect lexical de *explode*, verbe à sémantisme plutôt ponctuel, et le circonstant *at 4 15*, qui donnent au deuxième énoncé sa valeur de sémantisme ponctuel.

Linguistiquement la durée n'entre pas en jeu dans le prétérit simple, et, comme le passé simple ou le passé composé, il peut référer à un événement extralinguistique qui a duré, comme à un événement ponctuel.

C'est donc la même explication que nous reprenons ici pour le prétérit simple, mais les domaines d'application du prétérit simple ne sont pas les mêmes que ceux du passé simple ou du passé composé à valeur aoristique.

En effet, un prétérit simple, à la différence d'un passé simple, pourra, et c'est ce qu'il est difficile d'appréhender pour un francophone, référer à un événement extralinguistique **qu'on ne fait que mentionner comme s'étant produit sans nécessairement qu'il soit terminé dans l'extralinguistique au moment repère considéré.**

Dire que l'on envisage le procès comme un tout insécable, qu'on l'envisage globalement, sans isoler un début, une fin ou un intervalle entre le début et la fin peut être facilement compréhensible pour des exemples comme :

He stayed in prison for twenty years.

The bomb exploded at 4 15.

surtout si on les oppose à des exemples comme :

He was staying in prison when...

The bomb was just exploding when...

où l'on "entre" à l'intérieur du déroulement des événements, sans en envisager la fin, et où donc on ne les perçoit pas comme insécables.

Mais l'explication peut être plus difficilement assimilable lorsque l'on considère l'exemple cité précédemment :

She stared at him, silent. She **wore** a parched-up pair of corduroys. (Ian McEwan, *The Child in Time*, p. 137)

En effet, ici, et l'on voit bien que cela tient à l'aspect lexical de *wear trousers* (verbe d'activité n'incluant pas de fin du processus dans son sens-même), l'événement "port d'un pantalon en velours côtelé" est simplement mentionné comme s'étant produit, sans que cela veuille dire que, dans l'extralinguistique, cet événement

est vu comme ayant une fin envisagée, ni comme étant terminé au moment repère considéré. Elle a très vraisemblablement continué à porter ce pantalon après le moment repère du regard (*she stared at him*).

Mais le prétérit simple, par lui-même, ne dit rien de cette durée présumée. "Envisager le procès globalement" veut ici dire en fait **simple mention de l'événement, de façon distanciée**.

On pourrait tout aussi bien dire :

She stared at him, silent. She was wearing a parched-up pair of corduroys.

pour référer exactement au même événement du port du pantalon de velours. Mais, dans ce cas, l'énonciateur aurait choisi de faire une remise en situation, un "arrêt sur image", un arrêt explicite sur un point du déroulement de l'activité au moment de regard, activité dont on sait qu'elle avait déjà commencé avant ce moment repère, et dont on présume qu'elle va continuer après, mais sans aucune certitude : on ne parle pas de l'"après".

En français, bien sûr, *wore* et *was wearing* seraient tous deux traduits, ou plutôt transposés (puisqu'on perdrait la nuance d'opposition aspectuelle) par des imparfaits, alors que *stared* le serait par un passé simple. Le français n'a aucun moyen pour marquer cette distinction aspectuelle entre une simple mention d'un événement et un arrêt sur un point de son déroulement. En version, il faut se résoudre à cette perte de nuance, et en thème il faut choisir entre les deux nuances, suivant des paramètres sur lesquels nous reviendrons plus loin¹⁹.

En français on ne peut référer à un événement qui est censé durer dans le réel au delà du moment considéré que par un imparfait, mais en anglais on peut, avec un prétérit simple, dans certains cas et avec certains types de verbes ou de constructions

¹⁹ Par contre, le français marquera bien entendu la différence entre *exploded* et *was exploding* en utilisant respectivement un passé simple (ou un passé composé) et un imparfait. Il ne s'agit pas, notons-le, d'une "activité" mais d'un "achèvement" et la forme en *be + -ing* recule, suspend le terme normalement inclus dans le sens du verbe. Nous reviendrons sur ce point.

L'exemple :

* *He was staying in prison for twenty years.*

n'est lui pas acceptable à cause de l'incompatibilité entre la durée d'un événement révolu marquée par *for twenty years* et la valeur inaccomplie de *be + -ing*. On ne peut envisager le terme du procès dans de l'inaccompli et donc on ne peut dire :

Il restait en prison pendant vingt ans.

(sauf à référer à du répétitif :

... puis il sortait un an et y repassait dix ans.)

verbales, référer à un événement extralinguistique non terminé au moment repère considéré, en dehors de l'opposition linguistique non accompli/accompli. On ne précise pas alors que *wear corduroys* indique une activité en déroulement. On mentionne simplement l'activité "port du pantalon de velours". On ne fait que le constater.

Linguistiquement, *stared* et *wore* sont non adjacents, et ce sont les aspects lexicaux des deux verbes et notre connaissance du monde qui nous font comprendre que l'événement extralinguistique auquel réfère *wore* est non terminé, et qu'il est simultané (dans ce moment de son déroulement) de l'événement auquel renvoie *stared*.

Mais le prétérit en lui-même n'en dit rien : il se contente de donner l'information :

- sur la valeur temporelle, c'est-à-dire qu'il y a là un événement révolu, décroché de *now* ;
- et aussi sur la valeur aspectuelle par défaut : vue distanciée, simple mention de l'événement révolu.

Tout angliciste connaît ces vers de Wordsworth :

*I **wandered** lonely as a cloud that floats on high o'er vales and hills
When all at once I **saw** a crowd a host of golden daffodils (...).
(J'errais/je vis)*

Répetons-le : il ne suffit pas qu'une forme verbale réfère à un événement extralinguistique non terminé au moment repère pour que l'on ait nécessairement la forme en *be* + *-ing*. La forme simple peut également référer à du non terminé.

Le prétérit simple fait simplement mention que tel ou tel événement a eu lieu dans le révolu, sans donner aucun renseignement quant à la fin éventuelle dans le réel, et cette mention est distanciée. C'est l'aspect lexical du verbe, ou plutôt de toute la construction verbale, le contexte plus large, et notre connaissance du monde qui nous précisent s'il s'agit d'une occurrence unique ou répétée, d'une référence à un événement extralinguistique terminé ou non au moment considéré, si c'est duratif ou ponctuel.

Le français par contre utilisera l'imparfait pour référer à un événement extralinguistique non terminé au moment repère (en dehors des valeurs d'itération) :

l'imparfait a une propriété aspectuelle d'inaccompli (comme *was* + *-ing*) quand il réfère à une occurrence unique, et, comme *was* + *-ing*, il ne fait pas avancer le récit sur l'axe temporel comme le fait le passé simple. On aura compris que le prétérit simple, lui, ne fait pas systématiquement avancer le récit : cela dépendra des autres paramètres soulignés précédemment.

Le prétérit simple laisse ouvert le choix d'interprétation entre une référence à un événement extralinguistique unique terminé ou non au moment repère considéré, ou à un événement répété. Le passé simple, répétons-le, n'a pas cette latitude. Les deux systèmes aspecto-temporels ne fonctionnent pas selon les mêmes oppositions.

Il s'agit donc de s'extraire des fausses équivalences :

- *was* + *-ing* = imparfait

- prétérit simple = passé simple ou passé composé

si souvent établies, et qui ne sont pas toujours vraies.

Ici encore il faut bien distinguer entre la **valeur d'une forme par elle-même** et la **référence possible de cette forme à l'extralinguistique**, à ce qui s'est véritablement passé dans le réel (ou l'imaginaire, le fictionnel bien sûr).

Dans un scénario narratif, ce sont l'aspect lexical des constructions verbales, les connecteurs, en plus de notre connaissance du monde, qui font que l'énoncé :

He fell, then he got up and went to the kitchen.

sera interprété comme une suite d'événements, adjacents, bornés à droite, c'est-à-dire terminés avant que le suivant ne commence.

Le prétérit simple en lui-même n'indique aucunement qu'un processus est achevé avant que le suivant ne commence. Cette information vient d'ailleurs.

Le prétérit simple sert simplement à mentionner divers événements révolus, et ce sont donc les autres paramètres qui viendront borner à droite les procès pour représenter la chronologie du réel²⁰.

Ceci ne sera pas le cas, nous l'avons vu, avec un exemple comme :

She stared at him. She wore a pair of black corduroys.

²⁰ Ce ne sera bien sûr pas le cas de la valeur aspectuelle du prétérit en *be* + *ing* qui, lui, indiquera toujours d'une part une simultanéité d'un point du déroulement avec le repère considéré (au prétérit simple), et d'autre part référera toujours à de l'inaccompli (cf. 3.3.).

Ce n'est pas non plus le cas dans l'exemple suivant tiré de notre corpus :

1- Ruth **read** this letter over breakfast, sitting alone at the end of the stained refectory table, legs mottling by the fire. She **munched** from a bowl of muesli, mixed every morning by whoever was on the breakfast duty roster. (F. W. pp. 205-206)²¹

Notre connaissance du monde nous confirmant que l'on peut lire en mangeant, les deux procès sont vus comme simultanés. Le *from* est ici important car c'est lui qui permet que le prétérit simple réfère à une activité, un événement extralinguistique non terminé (et non un "accomplissement") et la traductrice a écrit :

1 bis- Ruth **lut** cette lettre au petit déjeuner, assise toute seule au bout de la table toute tachée du réfectoire, aux pieds mouchetés par le feu. Elle **mastiquait** bruyamment un bol de muesli, préparé chaque matin par la femme responsable du petit déjeuner. (p. 238)

Le français utilisant une forme d'inaccompli, un imparfait, n'a pas besoin de traduire *from*. De par sa valeur propre, l'imparfait réfère ici à un événement unique non terminé au moment repère.

Fay Weldon aurait pu écrire *was munching* bien sûr, si elle avait voulu arrêter la description sur un moment du déroulement de l'activité de mastiquer et faire une remise en situation au lieu de simplement mentionner l'activité, la constater.

Voici un autre exemple :

2- Garcia **escorted** Ruth to the front door. The Dobermans **panted** after her. She **exuded** some new scent of triumph, freedom and fear, all mixed. They **found** it heady. Their noses **ruffled** up under the sage-green smock. (F. W. p. 74)

Le verbe *escorted* englobe sémantiquement les autres verbes du passage et on comprend qu'il y a description d'actions simultanées. Voici la traduction :

2 bis- Garcia **raccompagna** Ruth jusqu'à la porte d'entrée. Les dobermans **haletaient** derrière elle. Elle **dégageait** un nouveau parfum, de triomphe, de liberté et de peur, tout ça mêlé. Qu'ils **trouvaient** entêtant. Leurs truffes froncées **s'insinuaient** sous sa robe vert cendré. (p. 88)

Voici d'autres exemples :

3- (...) he **had** a stubborn conjunctivitis in one eye : it **itched**, it **wept**, it **drizzled** pus. (F. W. p. 78)

²¹ Fay Weldon : *The Life and Loves of a She Devil*, Coronet Books, 1983. Tous les exemples tirés de ce roman seront signalés par les initiales F. W. Pour ce qui est de la traduction française, elle est d'Isabelle Reinharez, Editions Deuxtemps-Tierce, 1990. Le livre s'intitule *La Diable*.

L'état (*had*) et les activités seront transposés par des imparfaits.

4- Mr. Ghengis **circled** Miss Hunter as a sculptor might circle his finished creation. Everything **worked**. Her eyes **shone** and **glittered** ; her lips were moist. She **raised** a glass of champagne, she **sipped**. He knew her jaw still **ached** with movement, but she was too proud, too stubborn, to show the pain. (F. W. p. 225)

C'est l'aspect lexical de *raised a glass*, "accomplissement" (*glasses* par exemple en ferait une activité, ou une itération) qui ramène de la description à la progression sur l'axe du récit. *Shone* et *glittered* sont des constructions verbales du type "activités" dans ce contexte de description d'arrière-plan.

Voici la traduction :

4 bis- M.Ghengis **tournait** autour de Mlle Hunter comme il arrive qu'un sculpteur tourne autour de son oeuvre achevée. Tout **fonctionnait**. Ses yeux **étincelaient** et **pétillaient**, ses lèvres étaient humides. Elle **leva** une coupe de champagne, **but** à petite gorgées. Il **savait** que sa mâchoire continuait à la faire souffrir au moindre mouvement mais qu'elle était trop fière, trop obstinée, pour montrer sa souffrance. (p. 259)

Par contre, la suite de prétérits simples dans l'extrait suivant fait avancer le récit le long de l'axe chronologique :

5- She **turned** and **went** on - splashing down into a pool (...). She **stumbled** and **fell** forward and **saved** herself on a rock, grazing her hand. She **sat** on a rock and **looked** at the hand wishing that it had been hurt more badly. (J. G. p. 112)²²

Traduction :

5 bis- Margaret **tourna** le dos et **poursuivit** son chemin, qui **commença** par la faire patauger au fond d'une flaque (...). Elle **trébucha**, **tomba** en avant et se **récupéra** sur un rocher en s'écorchant la paume. Elle **s'assit** et **contempla** sa main en regrettant de ne s'être pas blessée plus gravement. (p. 173)

Le schéma narratif, l'aspect lexical des verbes, le caractère animé du sujet et notre connaissance du monde construisent cette interprétation. Ceci n'est pas le cas dans l'exemple suivant :

6- Roses **tumbled** in heaps over Queen's walls. Long trestle tables from the night before **stood** about in cloisters. Empty champagne bottles **leaned** up in niches and fountains and at tipsy angles in gutters. King's Chapel **stood** high like an empty ship (...). (J. G. p. 120)

²² Jane Gardam : *God on the Rocks*, Abacus, 1978. Tous les exemples tirés de ce roman seront signalés par les initiales J. G. La traduction citée est de Suzanne Mayoux, *Dieu par-dessus bord*, Editions Deuxtemps Tierce, 1988.

La traductrice a bien sûr choisi l'imparfait ici, car il s'agit d'une description de l'arrière-plan, qui ne fait pas avancer le récit sur son axe chronologique. Ce sont des constructions verbales d'activité, très statique d'ailleurs, avec des sujets syntaxiques inanimés.

On aura dès lors bien cerné que le prétérit simple en lui-même ne donne pas toutes les informations nécessaires à l'interprétation des constructions verbales. Les informations viennent de paramètres annexes importants comme l'aspect lexical des constructions verbales, mais aussi le schéma narratif (connecteurs par exemple), le contexte dans son ensemble et notre connaissance empirique.

Le prétérit simple n'est pas l'équivalent du passé simple.

Pour ce qui est de l'itération, les francophones savent en général passer à l'imparfait. Mais ils ont souvent du mal à voir que le prétérit simple ne fait pas systématiquement, loin s'en faut, progresser le récit sur son axe chronologique. **Sa valeur intrinsèque ne dit rien ni sur la durée, ni sur l'achèvement de l'événement au moment repère.** Il ne sert qu'à faire la **mention distanciée qu'un événement a eu lieu dans le révolu**, et c'est au révolu qu'on s'intéresse dans ce cas.

Le surplus de sens vient d'ailleurs.

3.3. Le prétérit en *be + -ing* : valeur aspectuelle

En plus donc de la valeur temporelle de décrochage par rapport au moment de l'énonciation, commune avec le prétérit simple (on s'intéresse au passé), le prétérit en *be + -ing* a une valeur aspectuelle plus facile à appréhender pour les francophones, car elle ressemble fort à celle de l'imparfait quand celui-ci est utilisé pour référer à une action unique en déroulement à un moment repère - non à un état, ni à des actions répétées (et non bien sûr dans ses emplois pour l'hypothétique, le souhait, la politesse, le discours indirect, cf. 2.4.).

Le prétérit en *be + -ing* a lui aussi des valeurs modales, sur lesquelles nous reviendrons, mais elles sont dues à *be + -ing* et non au prétérit en lui-même.

Le prétérit en *be + -ing* a, comme l'imparfait, une valeur aspectuelle d'**inaccompli** : on s'intéresse à **un point du déroulement d'une action à un moment repère donné**, moment installé explicitement ou implicitement dans le contexte, souvent par un prétérit simple ou un *plu-perfect*.

On ne s'intéresse pas à la durée de l'action en question, ni à son début, ni à sa fin, même si par la forme en *be + -ing* on marque implicitement que le procès avait commencé avant le moment repère et qu'il va sans doute (mais pas forcément) se prolonger après. Le terme de l'action n'est pas envisagé. Cette forme n'a donc aucune valeur de durée : on saisit l'activité en **un point de son déroulement**. On ne dit rien de sa fin :

The child was drowning.

L'enfant était en train de se noyer à un moment donné. Rien ne dit s'il est finalement mort ou non. Au contraire, avec ce verbe d'"achèvement", qui inclut dans son sens même la fin du procès, l'énoncé :

The child drowned.

implique que l'enfant est mort.

La forme en *be + -ing*, elle, a pour effet de repousser la fin du procès, et donc même pour un verbe d'"accomplissement" ou d'achèvement, la fin du procès n'est plus incluse dans la représentation.

Si je dis :

I was writing a letter this morning...

on ne sait si ma lettre est terminée ou non maintenant. La forme en *be + -ing* a repoussé le terme de cette construction verbale d'accomplissement.

Au contraire, si je dis :

I wrote a letter this morning.

la lettre est terminée (verbe d'"accomplissement"). La fin du procès est en effet incluse dans l'aspect lexical de la construction *write a letter*, et n'est pas repoussée par une forme en *be + -ing*.

Le prétérit simple rend compte de l'événement de façon globale et distanciée et, avec des constructions verbales dont l'aspect lexical est un "accomplissement" ou un "achèvement", il inclut le terme du procès car le sens même de ces constructions inclut ce terme.

Ceci n'est pas le cas forcément avec des constructions d'"activité" (comme *wear a pair of corduroys*) qui, dans leur sens-même, n'incluent aucun terme, et qui ne seront bornés à droite que par des paramètres autres.

Le prétérit en *be + -ing* n'est lui pas autonome, en ce sens qu'il se rattache forcément à un procès repère donné dans le contexte plus ou moins large. Il indique forcément d'une part une valeur d' **inaccompli** (arrêt sur un point du déroulement), mais aussi de **simultanéité, de concomitance** d'un point du déroulement avec le procès repère, le point de référence. C'est donc là une valeur double.

Si nous prenons les deux exemples suivants :

She ate and talked a lot.

She was eating and talking a lot.

Dans le premier cas les deux actions, étant donné leur aspect lexical, peuvent être consécutives ou simultanées, mais dans le deuxième cas, elles ont forcément au moins un moment de concomitance l'une par rapport à l'autre et aussi par rapport au moment de référence, au moment repère exprimé ailleurs dans le contexte (*I saw her that day. She was eating and talking a lot*).

Dans une structure narrative, les prétérits en *be + -ing* s'intègrent donc pour expliciter certains éléments, pour décrire, pour commenter. La valeur de simultanéité fait qu'ils ne peuvent faire avancer le récit. Ce sont bien des "arrêts" sur image, des remises en situation, éventuellement à travers les yeux d'un personnage, comme nous le verrons, qui rapprochent les activités décrites. On parle parfois d'"effets de zoom". Comme l'imparfait, le prétérit en *be + -ing* ne saurait se suffire à lui-même. Il est dépendant de procès qui ont une sorte de repérage interne et qui font avancer le récit.

Une suite de prétérits en *be + -ing* ne fait donc pas avancer la trame du récit. Elle sert à préciser le décor, relater les activités en déroulement à un moment donné, mais le prétérit en *be + -ing* a besoin d'un ancrage préalablement instauré. Il ne pose pas lui-même un nouveau repère sur l'axe temporel :

John got up at 5 yesterday. The sun was rising.

At that time of the day, she was sleeping.

Can you imagine that a week ago I was still windsurfing?

He had stood up and was now smiling.

She was playing the cello when he came in.

'What were you doing between 10 and 11?', asked the policeman.

Le fait que celui qui parle soit en train de faire un récit suffit parfois à fournir un moment ou une période passés qui servent de repère. Le repère n'est pas toujours exprimé dans la même phrase bien sûr, contrairement à ce qu'on voit trop souvent dans les grammaires, avec les exemples du type :

I was sleeping when he came in.

On n'a pas toujours une subordonnée en *when* dans l'immédiat voisinage...

Il faut bien voir que la différence entre :

She played the cello.

et :

She was playing the cello.

n'est pas à faire en termes de durée, mais en termes **aspectuels** de vision distanciée globalisante d'une part et d'arrêt sur image, arrêt sur un point du déroulement de l'activité, remise en situation d'autre part, et le deuxième énoncé est incomplet : il nécessite un repère temporel.

Le prétérit en *be + -ing* est plus simple contrastivement pour les francophones, car il se traduit par un imparfait et n'est pas ambigu aspectuellement. (Les choses se compliqueront quand on envisagera les valeurs modales.) Mais l'inverse n'est pas vrai : tous les imparfaits de description ne sont pas traduits par des prétérits en *be + -ing*, loin s'en faut.

Birds sang.

se traduira suivant les contextes par :

Les oiseaux chantaient.

ou :

Les oiseaux chantèrent.

Mais :

Birds were singing.

se traduira toujours par :

Les oiseaux chantaient.

Pour un procès à valeur sémantique ponctuelle, l'anglais renforcera souvent le repérage temporel par un adverbe comme *just* :

She was just opening her eyes when the telephone rang.

et là le français rajoutera volontiers *en train de*.

Inversement donc, il faut bien se rappeler que si l'aspect lexical est duratif, l'anglais n'aura pas forcément recours au prétérit en *be + -ing*, et les francophones devront résister à la surutilisation du prétérit en *be + -ing*.

Il y a des contextes où le sujet énonciateur est libre d'utiliser ou non la forme en *be + -ing*, et des contextes où il n'a pas le choix, sauf à changer le sens de ce qu'il veut dire en changeant la chronologie des événements²³.

²³ Le problème est différent en ce qui concerne le présent, et le choix de l'énonciateur y est beaucoup plus restreint, comme nous le verrons en 5.3.

Chapitre 4

Les choix aspectuels contraints

Avec certains types de verbes ou certaines constructions verbales, ou dans certains contextes impliquant l'itérativité par exemple, le sujet énonciateur n'a pas de choix aspectuel entre le prétérit simple et le prétérit en *be + -ing*.

4.1. Les états

At that time he was 39.

He had a lot of money.

It belonged to her.

On gardera à l'esprit que le verbe *be* peut être employé avec la forme *be + -ing* et ainsi référer à une activité (transitoire par essence) :

He was being silly.

En ce qui concerne l'épineux problème des verbes qui sont ou non compatibles avec la forme *be + -ing*, et des contextes dans lesquels ils le sont, nous renvoyons aux grammaires citées dans la bibliographie, et notamment celle de G. N. Leech (pp. 18-27). Ce n'est pas ici notre objet d'étude.

Pour ce qui est de la traduction, le contexte pourra déterminer si :

She was happy.

veut dire :

Elle fut (a été) heureuse.

ou :

Elle était heureuse.

et si :

She felt happy.

se traduira par :

Elle se sentit (s'est sentie) heureuse.

ou :

Elle se sentait heureuse.

4.2. L'action répétée²⁴

He went surfing every weekend.

He always lost his keys.

Ici la valeur du prétérit simple est la même que celle décrite précédemment pour les actions uniques :

- décrochage par rapport au moment de l'énonciation ;
- simple mention (de la répétition) de l'événement²⁸.

²⁴ Cf. 6.2. et 6. 1. respectivement pour une rapide étude des emplois de *be + -ing* avec un moment repère répété et pour un survol de l'opposition transitoire/permanent.

²⁵ Cf. 6.2. et 6. 1. respectivement pour une rapide étude des emplois de *be + -ing* avec un moment repère répété et pour un survol de l'opposition transitoire/permanent.

²⁶ Cf. 6.2. et 6. 1. respectivement pour une rapide étude des emplois de *be + -ing* avec un moment repère répété et pour un survol de l'opposition transitoire/permanent.

²⁷ Cf. 6.2. et 6. 1. respectivement pour une rapide étude des emplois de *be + -ing* avec un moment repère répété et pour un survol de l'opposition transitoire/permanent.

²⁸ C'est ce qui différencie le prétérit simple de l'utilisation du modal *would* dit "fréquentatif". Le fait d'utiliser le modal implique que l'énonciateur veut marquer non seulement la répétition de l'action, mais lui attribuer une valeur de caractéristique, et donc de prédictabilité. Le prétérit simple est plus "neutre" : l'énonciateur ne fait que mentionner l'action répétée.

Ce sont respectivement *every weekend* et *always* qui introduisent la valeur supplémentaire d'itération.

Le seul choix possible pour l'énonciateur dans le deuxième exemple serait de rajouter une valeur de modalité appréciative avec un adverbe de fréquence (qui serait alors accentué à l'oral) comme *always*, *constantly*, etc. :

*He was **always** losing his keys.*

Ici ce n'est plus un constat, une simple mention de l'itération de l'événement, mais un commentaire, un jugement de valeur sur cette répétition. On passe alors du simple constat quantitatif à l'appréciation qualitative (cf. 6.4.).

Quant au premier exemple, si l'on avait :

He was going surfing every weekend.

cela impliquerait que l'on opposerait une période de temps où il y allait tous les week-ends à sa vie normale (cf. 6.1. pour l'opposition transitoire/permanent et la notion de moment repère dilaté).

4.3. L'action unique

Il est quelque peu schématique de dire, comme le font beaucoup de grammaires qui choisissent certains exemples et en éliminent d'autres, que l'énonciateur n'a pas le choix entre le prétérit simple et le prétérit en *be + -ing* lorsqu'il veut marquer que deux événements se sont produits simultanément (un prétérit en *be + -ing* et un prétérit simple), ou se sont succédé (deux prétérits simples).

Voici les exemples données par G. N. Leech par exemple (p. 17) :

*When we arrived she **made** some fresh coffee.*

*When we arrived she **was making** some fresh coffee.*

(L'opposition serait la même si l'on enlevait *when* :

*We arrived. She **made** some fresh coffee.*

*We arrived. She **was making** some fresh coffee.)*

Ici l'opposition est claire entre *elle a fait/elle fit* et *elle faisait*. Il s'agit en effet ici d'une construction verbale d'"accomplissement".

Il en sera différemment avec d'autres types de constructions verbales, comme nous l'avons souligné précédemment, avec l'exemple déjà cité où il s'agit d'une **activité** (*wear a pair of corduroys*) :

*She **stared** at him. She **wore** parched-up pair of corduroys*

Dans certains cas il pourra subsister une ambiguïté, parfois résolue par le contexte :

*I **arrived** home. She **drank** tea in the kitchen.*

Ici *she drank tea* est ambigu et pourra selon les contextes sémantiques être traduit par *elle but* (successivité) ou *elle buvait* (simultanéité), alors que bien entendu :

I arrived home. I drank tea in the kitchen.

ne pourra être interprété qu'en termes de successivité (deux passés composés ou deux passés simples) pour des questions de cohérence sémantique : la même personne ne peut arriver et en même temps être en train de boire du thé dans la cuisine. Encore une fois, on voit que ce n'est pas la valeur du prétérit simple en lui-même qui détermine tout ceci, mais l'aspect lexical des constructions verbales et la connaissance du monde.

L'interprétation en termes de successivité ou de simultanéité pour deux prétérits simples sera donc dépendante de l'aspect lexical des constructions verbales (activités d'un côté, "accomplissements" et "achèvements" de l'autre), mais aussi de notre connaissance du monde qui construit les cohérences sémantiques.

Le prétérit en *be + -ing* ne sera, lui, jamais ambigu, et marquera nécessairement la simultanéité en même temps que l'inaccompli.

I arrived home. She was drinking tea in the kitchen.

Ici il n'y a aucune ambiguïté. Et l'exemple :

**I arrived home. I was eating in the kitchen.*

sera inacceptable pour cause d'incohérence sémantique.

Il n'en reste pas moins qu'avec certains verbes, ou certaines constructions verbales, comme les "accomplissements" ou les "achèvements" (cf. les exemples de G. N. Leech), l'interprétation se fera plutôt en termes de successivité :

I came in. She struck a match.

I came in. She dialled the number.

He came in. She woke up.

He turned round and left. The child drowned himself.

On voit qu'on a ici à faire à des constructions de type "accomplissement" ou "achèvement" et, dans ce cas, si l'on veut marquer la simultanéité entre les premières actions lexicalement ponctuelles et un point du déroulement de la deuxième action, il sera nécessaire de dire :

I came in. She was (just) striking a match.

I came in. She was dialling the number.

He came in. She was (just) waking up.

He turned round and left. The child was drowning.

Comme nous le disions précédemment, ce type de construction verbale d'"accomplissement" ou d'"achèvement" incluant dans leur sens-même l'idée d'une fin, il est nécessaire de repousser cette fin grâce à la forme inaccomplie *be + -ing*, ce qui n'est pas obligatoire pour des verbes ou des constructions renvoyant à des activités, où le déroulement homogène fait partie du sens. Là, le sujet énonciateur dispose dans certains cas d'un choix entre la forme simple et la forme en *be + -ing* pour référer à une même chronologie entre les événements mentionnés²⁹.

²⁹ Avec un verbe sémantiquement ponctuel ("achèvement"), on voit aussi que *just* lui-même peut changer de sens :

When he entered I was just sitting down.

When he entered I just sat down (= simply).

Le *just* est aspectuel dans le premier exemple (*j'étais justement en train de m'asseoir*), tandis que le deuxième exemple se traduirait par : *je me suis simplement assise*.

C'est donc bien en relation les uns avec les autres que les marqueurs doivent s'interpréter, et c'est cette mise en relation qui fera opter parmi la pluralité de leurs valeurs pour celle qui convient dans le contexte donné.

Par ailleurs si l'on considère l'exemple suivant :

When I first met him, he taught English at University.

Notre connaissance du monde nous dit bien qu'il s'agit là de simultanéité : *il enseignait*. Et ici l'anglais pourra marquer avec *be + -ing* une nuance supplémentaire :

Que l'on dise :

He told me about it. I listened carefully.

She stared at him. She wore a parched-up pair of corduroys.

I came in. She stood by the window crying.

ou :

He told me about it. I was listening carefull....

She stared at him. She was wearing a parched-up pair of corduroys.

I came in. She was standing by the window crying.

on référera au même ordre chronologique, en l'occurrence la simultanéité entre les deux événements, et la différence se fera en termes de vision plus ou moins rapprochée, ou de vision plus ou moins distanciée et globalisante des événements extralinguistiques non terminés aux moments repères considérés.

Voici une série d'exemples tirés de notre corpus et destinés à éclairer le propos : dans certains cas, la présence ou l'absence de *be + -ing* dans ces exemples modifie le rendu de l'ordre chronologique.

Dans d'autres cas, on verra que les auteurs ont choisi la forme en *be + -ing* pour éviter toute ambiguïté dans les contextes donnés.

On verra aussi que certains prétérits simples ne font pas avancer le récit sur son axe chronologique et ne présentent aucun caractère d'ambiguïté dans les contextes donnés.

Il est intéressant dans chaque exemple de considérer l'aspect lexical des constructions verbales : activités, ou au contraire "accomplissements" ou "achèvements".

Pour certains extraits, on donnera la traduction française quand elle se montrera éclairante.

Dans un premier temps apparaissent des exemples dans lesquels l'absence de *be + -ing* soit modifierait l'ordre chronologique, soit introduirait une ambiguïté.

When I first met him, he was teaching English at University.

La forme en *be + -ing* marquera, elle, qu'on insiste sur le côté temporaire de l'emploi de professeur à l'Université. On impliquera qu'ensuite, il est allé enseigner ailleurs, ou il a fait autre chose (cf. 6.1 sur l'opposition stable/temporaire).

7- (...) she **found** that she **was beginning** to weep (...). (J. G. p. 140)

La traductrice a d'ailleurs bien marqué que l'événement *commencer à pleurer* était déjà en déroulement au moment repère *she found* :

7 bis- (...) elle **s'aperçut** que ses larmes **s'étaient mises** à couler (...). (p. 216)

8- (...) your father and one of his priests **rushed** to the lifeboat house, where the doors **were just opening** and the men **pushing** it out. (J. G. p. 142)

Au moment repère marqué par *rushed*, les portes avaient commencé à s'ouvrir et les hommes avaient déjà commencé à sortir le bateau de sauvetage. Au contraire *opened* et *pushed* auraient marqué une successivité des actions, qui auraient été également postérieures à *rushed*. Ce sont des verbes qui incluent effectivement le terme du procès dans leur sens. D'ailleurs la traductrice a écrit :

8 bis- (...) ton père et l'un des ses amis **se sont précipités** vers le hangar du bateau de sauvetage, dont les portes **venaient juste de s'ouvrir**. Les hommes **poussaient** l'embarcation dehors. (p. 220)

9- The two of them **turned** round and **looked** down the church to the jolly crowd of Fraylings in the middle of the centre aisle. Rosalie with sun falling on her astounding hair under the toque **was saying** something amusing. The others - and Charles in particular - **stood** about looking proud to be seen with her. (J. G. pp. 118-119)

L'expression *say something amusing* est une construction verbale d'accomplissement, et *said something amusing* aurait voulu dire que cet événement avait eu lieu après les événements *turned round* et *looked down*. Or il y a eu simultanément des événements *look* et *say*. Par contre, le verbe *stood* qui est un verbe d'activité (même très statique) est compris comme marquant la simultanéité et ne faisant pas plus avancer le récit que *was saying*, à cause de son aspect lexical. L'auteur aurait pu tout aussi bien écrire *was standing*, sans changer la chronologie des événements.

Traduction :

9 bis- Tous deux **se retournèrent pour regarder** la joyeuse bande des Frayling au milieu de la nef. Un pinceau de soleil illuminait, sous la toque, la somptueuse chevelure de Rosalie qui **était en train de tenir** des propos spirituels. Les autres - et Charles en particulier - **se pressaient** tout autour, l'air fier d'être vus en sa compagnie. (p. 183)

Autre exemple :

10- Children **were just beginning** to be called in. Mothers **were packing** up beach-bags or **finishing** a last cigarette. Several men were there too. But most people **were not even watching** the dogs and some had quite turned away. They **wriggled** about in strange attitudes beneath towels, getting out of their bathing clothes (...). The other dogs (...) **sat** down in a semi-circle and **watched** and **waited**, panting. (J. G. p. 110)

Les prétérits simples *began, packed up beach-bags, finished a cigarette* auraient été compris comme référant à des événements se succédant (constructions verbales d'"accomplissement" et d'"achèvement"). La forme en *be + -ing* leur donne obligatoirement une valeur de simultanéité, en même temps que d'inaccompli.

Par contre le prétérit simple *wriggled*, ici dans une construction verbale d'activité, est compris comme simultané, en liaison avec *were not even watching* (qui a ici une valeur que nous retrouverons en 6.4., quand nous étudierons l'anaphore interprétative).

Quant aux trois derniers prétérits simples, ils sont ambigus : faut-il les traduire par des passés simples ou des imparfaits ? On verra que la traductrice a choisi des imparfaits :

10 bis- On **commençait** juste à rappeler les enfants. Les mères **remplissaient** les sacs de plage ou **finissaient** la dernière cigarette. Des hommes aussi étaient là. Mais la plupart des gens ne **prêtaient** aucune attention aux chiens et certains s'étaient franchement détournés. Ils **étaient là à se tortiller** de façon cocasse sous leur serviette pour s'extraire de leur maillot de bain (...). Les autres chiens (...) **assis** en arc de cercle, **observaient** et **attendaient**, pantelants. (p. 171)

11- When the rockets **went** up, Nurse Booth **was spooning** a second sugar into her tea. (J. G. p. 133)

Ici *spooned* aurait impliqué une successivité, car il s'agit là d'une construction verbale d'"accomplissement".

On a cette successivité dans l'exemple suivant avec des verbes d'"achèvement" :

12- When he **moved** she **jumped** up and **turned** on him furiously. (J. G. p. 132)

Autre exemple :

13- As he **straightened**³⁰ he tipped Charles up, gripping his thighs to drape the body over his shoulder. When he **was standing** erect, and **turning** clumsily to find the path, he heard from behind him (...). (I. McE. p. 198)

³⁰ On note ici, comme le plus souvent avec *as*, que la simultanéité est marquée par *as* et que *be + -ing* n'est pas obligatoire dans ce cas. Il est, de fait, rarement employé dans notre corpus dans les propositions subordonnées temporelles en *as* ou *while*.

La forme en *be + -ing* marque que le héros était déjà debout et déjà en train de se tourner quand il a entendu quelque chose. Des prétérits simples auraient marqué que les deux actions de se lever et de se tourner se succédaient et qu'elles précédaient le fait d'entendre quelque chose.

14- People **were beginning** to take an interest. (J. G. p. 29)

15- She **wondered** whether to go on around behind the man, like last time. She **was beginning** to want to get nearer to him and look at the picture. (J. G. p. 37)

L'action de commencer est déjà entamée au moment considéré. Par contre *wondered* est ambigu : *se demandait* ou *se demanda* ? La traductrice a choisi le passé simple.

16- He **walked** thoughtfully out of the water and the boy **came** up again and **watched** him. He did not laugh. Several other people **were laughing** round about but soon they **stopped**. (J. G. p. 34)

Laughed aurait été ambigu ici : cela aurait pu vouloir dire *started to laugh* ou *were laughing*.

17- Soon Marsh was surrounded by a little group and when Lydia who had gone off to find Margaret **reached** the steps up from the beach people **were looking** back to the group and quite a few **were getting** up and **going** over to increase it. Someone **asked** her if it was an accident. (J. G. p. 34)

Les formes en *be + -ing* étaient nécessaires ici pour marquer le simultanéité.

Dans l'exemple suivant, *were reaching* aurait voulu dire que l'événement *let go* aurait eu lieu avant que le bord de la mer n'ait été atteint :

18- When they **reached** the edge of the sea he **let** go her arm and (...). (J. G. p. 30)

Dans le roman de Jane Gardam, il y a un exemple particulièrement intéressant qui montre la différence de traitement faite entre une construction verbale d'"activité" et une construction verbale d'"accomplissement", entre ce qui n'est pas borné à droite et ce qui l'est. On ne peut guère en effet, semble-t-il, rendre compte autrement de l'opposition *watered chrysanthemums* (indétermination du complément d'objet) et *was cutting out a dress* : il ne s'agit pas d'une vision différente de la part du personnage principal (cf. 5.2.), d'une vision plus rapprochée que la petite fille aurait de sa mère. Les deux personnages secondaires du père et de la mère semblent être vus sur le même plan mais si *was watering* était ici possible (construction verbale d'activité), en revanche *cut out a dress* aurait difficilement pu référer à une

activité en cours étant donné que c'est là une construction verbale d'"accomplissement", incluant donc la borne de droite.

Voici l'exemple : la traduction française ne peut évidemment tenir compte de cette différence, mais on notera quand même l'option choisie par la traductrice.

19- She let herself out through the front door where a chauffeur of one of the guests leaned on a shining open car glittering with brasses like a coach. He jumped and looked guilty and ground out a cigarette under his heel when the door opened, then seeing only Ellie turned sulkily away and lit another. She passed him by and went down past the lodge, the drive and down the lane and through the village. It was half-day closing and her father's day off. Her father **watered chrysanthemums**. Her mother **was cutting out a dress** on the sitting room floor, her mouth spiked with pins. (J. G. p. 90)

19 bis- C'était la demi-journée de fermeture des boutiques et le jour de congé de son père. Celui-ci **était donc occupé à arroser ses chrysanthèmes**. Sa mère **taillait une robe** sur le plancher du salon, la bouche pleine d'épingles. (pp. 140-141)

Parfois la forme en *be* + *-ing* est employée afin d'éviter toute ambiguïté avec des constructions verbales d'activité :

20- (...) ' he said and turned and patted Rosalie's hand. It was not now clutched like a claw but still, and she **was looking** quietly and steadily out through the open window. (J. G. p. 141)

looked aurait pu être ici compris comme succédant aux événements *turned* et *patted* et l'auteur a préféré la forme en *be* + *-ing* qui écarte toute ambiguïté.

On peut faire la même remarque à propos des exemples suivants :

21- Lydia scratched her head and then put her hand across her mouth which **was grinning** (...). (J. G. p. 29)

Ici *grinned* aurait pu être aussi compris comme *started to grin*.

22- She raised her voice rather as they crossed the hall and made a clumsy sort of noise opening the door. 'A useful girl,' she called out to her brother and Elinor who **were sitting** very far apart and silently in the long sitting-room. (J. G. p. 50)

Ici *sat* aurait été ambigu et aurait pu vouloir dire aussi bien *étaient assis* que *s'assirent*. On peut faire les mêmes observations sur les deux exemples suivants :

23- She passed a plate of little cakes across the dumb-waiter, and Booth who **was sitting** knees-apart by the fireplace helped herself to a couple. (J. G. p. 133)

24- Mr.Drinkwater behind her in the conservatory heard them (...). He **was sitting and listening** to the noise in the near dark and to the rain, and watching the attack it made on the old green and black glass (...). Drinkwater **sat** in the splintery basket chair beneath the splintery vine (...). (J. G. p. 137)

Ici l'auteur a pu laisser *sat* car le contexte le rend non ambigu : on sait que le personnage est déjà assis. Voici la traduction de cet exemple :

24 bis- **Assis** dans la pénombre, il **écoutait** la tempête se déchaîner et la pluie battre les vieilles verrières verdâtres et noirâtres (...). **Dans le fauteuil** en osier délabré sous la vigne délabrée (...). (p. 213)

On trouve donc des formes de prétérit en *be + -ing* strictement motivées (dans la volonté de rendre la chronologie des événements extralinguistiques) par le contexte, l'aspect lexical ou sémantique des constructions verbales et la connaissance du monde que des formes qui relèvent du choix de l'énonciateur, de la vision qu'il veut donner des événements.

Ce choix est possible lorsque le sémantisme des constructions verbales implique une certaine durée et n'inclut pas le terme du procès dans leur sens-même, en un mot quand il s'agit d'**activités**. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'**"accomplissements"** ou d'**"achèvements"**, qui, sans l'adjonction de la forme en *be + -ing* comportent nécessairement l'idée du terme du procès dans leur sens, et ne peuvent donc référer, en général, à des événements extralinguistiques non terminés.

Est-il nécessaire de redire ici que ce n'est pas le prétérit simple en lui-même qui inclut cette notion de fin de procès, de borne de droite ? Le prétérit simple ne dit rien du terme du procès, ni de son début, ni de son déroulement. C'est la raison pour laquelle il peut tout aussi bien renvoyer :

- avec *drowned* au terme inclus du fait du sémantisme de ce verbe d'"achèvement" ;

- et avec *wore a pair of corduroys* ou *watered chrysanthemums* à un terme non inclus du fait du sémantisme duratif de ces constructions qui sont des activités. C'est dans ces cas-là que le sujet énonciateur dispose souvent d'un choix entre une simple mention que tel événement a eu lieu et une vision rapprochée.

Toutefois nous avons vu que les cas d'ambiguïté n'étaient pas rares et que dans tous ces cas, la forme en *be + -ing* aurait levé cette ambiguïté car elle aurait référé, de façon claire, à un événement en déroulement au moment donné comme repère.

On voit qu'on est bien loin des exemples souvent trop simplistes des ouvrages grammaticaux, et que la réalité de la langue impose des analyses plus fines, plus complexes peut-être, mais qui soulignent l'activité langagière de construction du sens par un sujet énonciateur qui donne sa vision du monde.

Dans le chapitre suivant, nous allons nous attacher à voir fonctionner des prétérits simples qui seraient transposés en français par des imparfaits, et auxquels le sujet énonciateur aurait pu préférer des prétérits en *be + -ing* sans changer le rendu chronologique.

Nous nous demanderons alors pourquoi il choisit la forme en *be + -ing* quand il le fait, en dehors des cas où elle élimine une ambiguïté manifeste.

Chapitre 5

Les modulations possibles

Rappelons qu'il faut clairement distinguer ce qui est du domaine de l'**extralinguistique**, du réel (ou du réel imaginé : fiction, mensonge par exemple) de ce qui est du ressort de la langue, du **linguistique**, des formes et de leurs valeurs propres, intrinsèques.

Plus spécifiquement, pour reprendre ce qui a déjà été vu dans les chapitres précédents, il faut distinguer entre un événement extralinguistique manifestement non terminé au moment considéré et la marque linguistique qui va le re-présenter, le symboliser dans la langue, en l'occurrence ici un prétérit simple ou un prétérit en *be* + *-ing*.

Rappelons aussi que, dans certains cas, l'énonciateur a le choix entre les deux pour référer à la même chronologie extralinguistique.

Il ne faut pas perdre de vue que la marque linguistique qu'est le prétérit simple (dans sa valeur temporelle) donne :

- une information temporelle, c'est-à-dire un décrochage par rapport au moment de l'énonciation ;
- et une information aspectuelle par défaut, c'est-à-dire une simple mention de l'événement, de façon globale et distanciée.

Le surplus d'information sémantique, en termes d'occurrence unique ou réitérée, de renvoi à un événement terminé ou non, duratif ou non, simultané à un autre ou non, viendra d'ailleurs : il viendra du contexte, du type de construction verbale, des déterminants, des circonstants temporels ou spatiaux, du degré d'animation et du nombre des actants, du schéma narratif ou discursif, et plus généralement de la connaissance du monde.

Il convient de distinguer, parce que cela est souvent pertinent, entre des procès qui sont des états, des activités, des "accomplissements" ou des "achèvements", c'est-

à-dire qu'il faut prendre en compte des critères d'agentivité, mais aussi voir si, dans le sens même de la construction verbale (sujet-verbe-compléments éventuels), le terme du procès et/ou une certaine durée sont inclus.

Ensuite, bien sûr, l'adjonction de la forme grammaticale aspectuelle *be + -ing* pourra éliminer cette fin, la repousser, mais il faut toujours considérer le sens de la construction verbale "nue", en elle-même, avant tout ajout de marque grammaticale.

Dès lors que, pour un certain type de procès (activités), et dans certains contextes, l'énonciateur a le choix, pour référer à un événement extralinguistique non terminé au moment repère, d'employer le prétérit simple ou le prétérit en *be + -ing*, on voit qu'il convient d'affiner la définition de l'aspect grammatical donnée en 1.3. Il s'agit bien sûr ici de ne pas confondre la distinction accompli/inaccompli (domaine linguistique) et la distinction événement linguistique terminé/non terminé au moment repère considéré. Le prétérit simple peut renvoyer à un événement extralinguistique non terminé au moment repère considéré, justement dans la mesure où, quand on l'utilise, on ne fait que mentionner un événement, sans inclure nécessairement sa fin.

La forme en *be + -ing* marquera, elle, explicitement l'inaccompli, c'est-à-dire le fait que le procès est/était en déroulement au moment (unique ou répété, cf. 6.2.) donné comme repère.

Etant donné que, dans certains contextes, et avec certaines constructions verbales, l'énonciateur a le choix, pour renvoyer à un événement non terminé dans l'extralinguistique au moment considéré, entre un prétérit simple et un prétérit en *be + -ing*, nous allons voir que le prétérit en *be + -ing* tend - en plus de sa **double valeur d'inaccompli et de simultanéité** (par rapport au repère) - à prendre des **valeurs annexes de type qualitatif**.

Nous avons déjà vu que ces cas sont les cas où on a des constructions verbales d'activité, c'est-à-dire des prédicats qui, de par leur sémantisme, impliquent une durée et n'incluent pas le terme du procès.

Ce chapitre va essentiellement donner toute une série d'exemples de ces emplois, où les auteurs auraient pu choisir un prétérit en *be + -ing* en lieu et place du prétérit simple, sans changer la référence à l'ordre chronologique extralinguistique. Ces exemples montreront le point de vue aspectuel choisi par l'énonciateur.

Ce sont donc des cas où le prétérit simple, qui renvoie à une occurrence unique, sera traduit par un imparfait, sans ambiguïté possible le plus souvent (5.1.).

Le prétérit en *be + -ing*, dans sa valeur aspectuelle "pure", apparaîtrait alors comme un surplus de valeur :

- rapprochement de la vision du sujet énonciateur ("zoom"), ou vision rapprochée par les yeux d'un personnage, remise en situation ;
- insistance sur l'activité (en déroulement) par rapport à une mention pure et simple de l'événement (5.2.).

Il est clair que les critères d'**agentivité**, de **dynamicité** seront alors pertinents : certains verbes en effet, comme les verbes dits de "position", ou d'autres verbes à faible agentivité, se prêtent particulièrement à ce traitement. Mais ils sont loin d'être les seuls.

Il reste bien sûr des cas où on verra que les traductrices ont choisi une interprétation plutôt qu'une autre qui aurait aussi été permise : les ambiguïtés demeurent parfois aux yeux du francophone pour qui la distinction est importante.

Pour éclairer le propos, on examinera aussi des exemples où les mêmes formes, dans des contextes différents, seraient traduites par des passés simples (ou des passés composés en dialogue).

L'abondance d'exemples tend à lutter contre les représentations qu'on souvent les francophones : la différence prétérit simple/prétérit en *be + -ing* en anglais est loin d'être toujours superposable à la différence passé simple/imparfait en français (même si l'on excepte l'actions répétée).

5.1. Prétérits simples d'occurrence unique traduits par des imparfaits

Les exemples qui suivent sont tirés de notre corpus : il est en effet indispensable de travailler à partir de productions réelles de langue avec leurs contextes, et non simplement à partir d'exemples hors contexte ou élaborés par les linguistes.

5.1.1. Les verbes dites de "position" : *hang, stand, sit, lie*

Ce sont des verbes à valeur sémantique d'activité, mais très statiques. Ils sont syntaxiquement compatibles avec la forme *be + -ing*, mais le plus souvent pas ou peu agentifs, même avec des sujets syntaxiques animés humains (descriptions de personnages). Ils sont beaucoup utilisés avec des sujets syntaxiques inanimés comme verbes de localisation en fait, pour des descriptions de paysages, ou de mobilier, des sons, des lumières, etc.

C'est en général le contexte qui, pour ces verbes ambigus, explicite si l'on a affaire à une action à sémantisme ponctuel (traduite alors par un passé simple) comme *s'asseoir*, *se lever* ou à la valeur de "position", durative bien sûr, *être assis*, *être debout*. qui nous intéresse ici, et qui serait transposée par un imparfait.

- *Hang*³¹

25- He gestured at the bare walls where smudged grey rectangles **hung** in place of paintings. (I. McE. p. 40)

26- A wild jokiness **hung** in the air. (I. McE. p. 64)

27- On the jacket black threads **hung**. (I. McE. p. 139)

28- A residual heat **hung** above the asphalt. (I. McE. p. 143)

29- A sign which announced "School Fees and Enquiries" **hung** on a door which stood ajar. (I. McE. p. 143)

30- (...) the swaying furry die which **hung** from the rearview mirror. (I. McE. p. 194)

31- A sweater **hung** from a nail. (I. McE. p. 195)

32- His arms **hung** straight down. (I. McE. p. 197)
(description d'un cadavre)

33- He smelled Julie's perfume on a coat and scarf which **hung** behind it. (I. McE. p. 211)

34- His arms and legs were drifting away. High in clean air, he **hung** by his fingers from a mountain ledge (...). His grip was loosening. (I. McE. p. 65)
(description d'un rêve)

³¹ Nous ne considérons ici que la construction intransitive.

- *Stand*

Les francophones éprouvent les mêmes difficultés avec ce verbe qu'avec *sit* ou *lie*, car l'anglais n'emploie pas systématiquement les particules *up* ou *down* pour différencier les "achèvements" *se lever, s'asseoir, se coucher*, des activités (assez statiques) *être debout, être assis, être couché*.

C'est le contexte, parfois assez large, qui d'une part aidera à déterminer, quand il s'agit de sujets syntaxiques animés (humains en général), si les personnes étaient déjà debout, ou assises, et d'autre part qui déterminera si les verbes font référence à des événements non terminés, ou vus comme bornés à droite (respectivement imparfait ou passé simple). La cohérence sémantique est alors le facteur déterminant.

Pour les utilisations avec un sujet syntaxique inanimé, cette difficulté ne survient guère puisque, par définition, il n'y a pas alors d'animation, de mouvement, de passage d'un état à un autre. Ce seront toujours, sauf cas de personnification ou emploi métaphorique, des verbes à valeur de localisation, d'activité certes, mais stative.

Les exemples du dictionnaire Robert et Collins (p. 603) parlent d'eux-mêmes : *stood* y est traduit par un passé composé uniquement dans l'exemple où le déterminant temporel (*for an hour*) implique que la fin du procès est prise en compte.

Dans notre corpus, nous avons relevé les exemples suivants :

- sujet syntaxique inanimé

35- (...) the manager was hurrying towards the cold-store door which **stood** ajar. (I. McE. p. 19)

36- Over the week-end workmen had prised free the sash windows which now **stood** wide open to the drone of the sluggish traffic in Whitehall. (I. McE. p. 69)

37- The cottage **stood** in a clearing barely fifty feet across. The plantation trees were pressing in on all sides. (I. McE. p. 67)

38- They sat beneath a pear tree at a rusting wrought-iron table which **stood** in a patch of unmown grass (...). (I. McE. p. 103)

39- 'I'll always remember the hands (of the clock) **stood** at a quarter to three.' (I. McE. p. 169)

40- Several immense trees **stood** about on it, dark gold and as still as cut-outs. (J. G. p. 6)

On voit en fait que la valeur est ici très proche de celle de de la copule *be*, c'est-à-dire de l'état. Avec les sujets inanimés on trouve en général le prétérit simple.

- sujet syntaxique animé

41- His mother **stood** by the kitchen sink, her hands encased in rubber gloves (...). His father was at her side (...). They were turning to look where he **stood** in the doorway. (I. McE. p. 47)

42- He **stood** hunched like a penitent with bluish pale fingers in front of him. (I. McE. p. 75)

43- The headmaster had reverted to his former manner. He **stood** to attention by his desk with one hand resting on the back of his chair as though posing (...). (I. McE. p. 150)

44- Where he **stood** he could see her nose in profile (...). (I. McE. p. 152)

45- He returned along the boards, making a loud noise with his heels. Thelma **stood** by the empty fireplace. (I. McE. p. 199)

46- She had walked back to where Stephen **stood** (...). She was looking at him, without accusation. (I. McE. p. 200)

Dans les quatre exemples suivants, *stood* est suivi d'une forme en *-ing* qui réfère à l'activité ayant lieu pendant cette position :

47- She **stood** at the head of the bed, **stroking** his hair. (I. McE. p. 63)

48- Now that he had delivered his talk, he seemed to regret his refusal of a chair. He **stood** awkwardly at the head of the table, arms dangling, **waiting** to be questioned or dismissed. (I. McE. p. 78)

49- Watched by his colleagues, Stephen followed the man out. Most of the retinue were moving away in the direction of the stairs (...). Those remaining **stood** in a huddle several feet away, **waiting**. (I. McE. pp. 83-84)

50- It was summer holidays and young men **stood** about in clusters **eating** ices. (J. G. p. 2)

Dans tous ces exemples, le prétérit en *be* + *-ing* aurait été possible, avec une valeur explicite d'inaccompli, d'arrêt sur un point du déroulement de "l'activité de position debout".

Dans ces exemples, *stood* ne veut jamais dire *stood up*. On le sait car les personnages ne sont ni assis, ni couchés, ni accroupis dans le contexte amont.

Par contre dans les exemples suivants, ce n'est pas le cas :

51- **Then** she **stood abruptly** and, murmuring Sorry, hurried upstairs. (I. McE. pp. 194-195)

52- He had finished supper and was about to start copying in ink part of the poem (...). He had already sketched out the characters in pencil (...). When the doorbell rang he clicked his tongue in irritation, and, as he **stood**, took time to replace the top of his ink bottle. (I. McE. p. 158)

53- He squeezed Julie's hand and **stood**. (I. McE. p. 14)

Là *stood*, verbe de mouvement à sémantisme ponctuel, sera traduit par un passé simple.

Néanmoins, le même type de schéma narratif, mais dans un contexte différent, entraîne l'interprétation comme verbe de "position" dans l'exemple suivant :

54- The head³² rose from his chair, **stood** by the window and crossed his arms. (I. McE. p. 150)

Stood est ici compris comme renvoyant à la position debout, mais comme borné à droite, et sera traduit par un passé simple.

Même chose dans les exemples suivants :

55- He **stood** at the foot of the bed and set down his bag. For the moment he did not want to go closer. (I. McE. p. 212)
(Il resta au pied du lit)

56- Margaret went over and **stood** on the bridge and kicked at it a bit with her round-ended shoes. She climbed on the rustic logs of its cross-over rustic side and **hung** over. Then she slithered down the bridge from below. (J. G. p. 5)

Voici la traduction de ce dernier exemple :

56 bis- Elle **alla se planter** sur le pont, dans lequel elle donna quelques coups de pied du bout rond de ses souliers. Grimpée sur les rondins qui le bordaient, elle **se pencha**. Puis elle se laissa glisser en dessous. (p. 14)

On voit donc, à travers ces exemples, que la même forme *stood* peut référer à des positions statives non bornées à droite, ou bornées à droite, ou à l'"achèvement" *se lever* (en dehors des valeurs d'itération dont nous ne parlons pas ici).

- *sit*³³

³² *Head* (*headmaster*) réfère dans ce contexte à un directeur d'école.

³³ On a la surprise de lire dans le dictionnaire Robert et Collins (p. 569) :

sit : *s'asseoir*

to be sitting : *être assis*

et :

sit down : *s'asseoir*

to be sitting down : *être assis*

Dans notre corpus, et cela se comprend aisément pour des raisons de morphologie "humaine" en l'occurrence, on trouve très majoritairement *sat* avec des sujets syntaxiques animés humains.

- sujet syntaxique inanimé

Deux exemples seulement ont pu être trouvés :

57- A two-inch layer of unmelted snow **sat** on Charles's shoulders and in the folds of his shirt along the arms. It had drifted deep on his lap and **sat** wedge-shaped on his head. (I. McE. p. 197)

58- From time to time he glanced at Morley. The ragged compress **sat** comically on his head, held in place by congealed blood alone. (I. McE. p. 160)

Avec un sujet inanimé on ne saurait guère envisager le prétérit en *be* + *-ing*. Nous y reviendrons.

- sujet syntaxique animé

59- The man had been speaking for half an hour already (...). The rest of the committee **sat** in silence, apparently attentive, faces politely wiped of all expression. Rachael Murray and one of the academics were taking notes. (I. McE. p. 75)

60- Twenty minutes later he **was sitting** on a shaded patio with his father drinking a beer (...). From where they **sat** with their beers there was a view of similarly ordered gardens, brown lawns (...). (I. McE. p. 86)

Pour la première occurrence du verbe, *sat* aurait été ambigu et aurait pu référer à l'action de s'asseoir. Le deuxième n'est pas ambigu puisque l'on sait que les personnages sont déjà assis.

61- Mrs Lewis closed her eyes and tilted her head against a cushion. They **sat** in silence in the darkening room. (I. McE. p. 176)

La mention du coussin fait que l'on comprend que les personnages (incluant Mrs Lewis) étaient déjà assis.

Dans les exemples suivants, *sat* est suivi d'une forme en *-ing* qui réfère à l'activité ayant cours pendant la position assise décrite :

On ne trouve aucun exemple de *sat* traduit par *était* ou *étaient assis*.

62- Stephen **sat** motionless, still holding the steering wheel, **watching** himself through the eyes of the man in the vehicle behind. (I. McE. p. 95)

63- She **sat** rigid, **trying** not to listen too closely. (I. McE. p. 174)

64- Claire shivered as she **sat waiting** for Douglas to bring their beers. (I. McE. p. 173)

65- He was facing a familiar cornflower wallpaper while he **sat** on the edge of the bed **removing** his shoes. (I. McE. p. 46)

Dans tous ces exemples, *sit* aurait pu être au prétérit en *be + -ing*.

Par contre les procès seront bornés à droite dans les exemples suivants, dans le premier à cause de la mesure de la durée que constitue la proposition en *while* et dans le second en raison du schéma narratif. La forme *sat* sera dans les deux cas traduit par un passé simple :

66- He followed Thelma down to the car, waited while she opened the passenger door for him, and **sat** motionless on the scented leather seat while she returned to the flat to turn off the water and gas. (I. McE. p. 43)

67- Then he turned up the collar of his jacket and set out for the hotel in the centre. From the deserted bar he phoned for a taxi and **sat** drinking by an electric coal fire. (I. McE. p. 193)

Dans ce dernier exemple, on comprend que *sat* ne renvoie pas à l'action de s'asseoir à cause de la présence de *drinking* qui indique l'activité pendant la position mentionnée.

Voici par contre deux exemples où *sat* s'interprète comme *s'assirent* uniquement en raison du contexte amont qui indique que les personnages étaient auparavant à l'intérieur de la maison et non dans le jardin, ou bien marchaient :

68- They **sat** beneath a pear tree at a rusting wrought-iron table which stood in a patch of unown grass. (I. McE. p. 103)

69- They took hands and walked to the promenade without a word. It was summer holidays and young men stood about in clusters eating ices. Lydia and Margaret **sat** on a green seat high above the sea. Little ships bobbed. The pier was merry. (J. G. p. 2)

Voici la traduction de ce dernier exemple :

69 bis- (...) main dans la main, elles allèrent vers la promenade du bord de mer sans échanger un mot. C'étaient les vacances d'été, de jeunes hommes restaient plantés çà et là par petits groupes, à manger des glaces. Lydia et Margaret **s'assirent** sur un banc vert d'où l'on voyait la mer de très haut. De petits navires dansaient sur les vagues. La jetée était toute gaie. (p. 9)

- *lie*³⁴

- sujet syntaxique inanimé

70- Kate would not be aware of the car half a mile behind, or of the wood's perimeters and all that **lay** beyond them roads, opinions, Government. (I. McE. p. 105)

71- The snow had stopped falling and **lay** four inches deep. (I. McE. p. 193)

72- (...) but the blame for that **lay** with the irresponsible civil servant who leaked³⁵ the document to the press. (I. McE. p. 181)

- sujet syntaxique animé

73- During the height of the Olympic Games crisis he and his wife **had lain** awake all night, speechless with fear for the boys, horrified by their own helplessness to keep them from harm. They **lay** side by side, unable to speak their thoughts, reluctant even to acknowledge that they were awake. (I. McE. p. 163)

Lay serait vraisemblablement traduit ici par un plus-que-parfait (cf. note 32).
Mais il réfère bien à un événement extralinguistique en cours au moment considéré.

74- Anchored by its cord, the baby **lay** with its head resting between its closed fists. (I. McE. p. 220)

75- One humid afternoon he followed his mother up the stairs and **lay down** beside her on the ribbed expanse of candlewick bedspread, on the ashtray side, by the ticking alarm. Her outlandish proposal was that they should fall asleep in broad daylight, hours before bedtime. He **lay** on his back, watching the fan. (I. McE. p.70)

Lay down réfère bien sûr à l'action de s'allonger, mais *lay watching* réfère à la position, non focalisée, suivie de la forme en *-ing* qui, elle, mentionne l'activité.

Voici un exemple par contre qui semble ambigu :

76- He paid the guard for a sleeping compartment and arranged to be woken as soon as they arrived. He **lay** with his feet at the pillow end, **and watched** through the spyhole in the frosted glass the leading edge of the carriage's shadow cut across a blur of cinders. (I. McE. p. 205)

³⁴ Dans le dictionnaire de Robert et Collins on peut lire (p. 341) :
lie : v.i. (person, etc.) (act) *s'allonger, s'étendre, se coucher*, (state : **gen to be lying**) *être allongé or étendu or couché*.

³⁵ Ce prétérit serait ici traduit par un plus-que-parfait. La place nous manque ici pour l'expliquer. Nous renvoyons pour ce problème aux ouvrages d'U. Dubos, de J. Guillemin-Flescher et de J. Bouscaren et J. Chuquet cités dans la bibliographie.

La présence de *and watched* (et non *watching*) pousserait à traduire *lay* par *s'allongea*. Dans le contexte amont le personnage n'est pas couché. Mais l'ambiguïté semble demeurer ici

5.1.2. Les autres verbes fréquemment relevés

On quitte le domaine des verbes dits de "position" intransitifs, mais on reste dans la catégorie des verbes dénotant des activités, donc à sémantisme duratif, suivant les compléments avec lesquels ils sont mis en fonctionnement. (Avec d'autres types de compléments, certains de ces mêmes verbes pourraient bien sûr renvoyer à des "accomplissements" ou des "achèvements".)

- *hold*

Il ne s'agit pas ici de *hold* dans le sens de *contenir* (*this vase holds 12 flowers*) qui ne peut être employé avec *be* + *-ing*, mais de *hold* au sens de *tenir*.

Les sujets syntaxiques seront donc animés.

77- His mother stood by the kitchen sink (...). She **held** herself awkwardly, keeping her hands in the sink. (I. McE. p. 47)

78- Stephen **held** the standing man's eyes in his. Lord Parmenter had closed his eyes again. Canham was on his feet talking in a murmur through the open door to someone in the corridor. (I. McE. p. 79)

79- It was difficult to see them because they **held** their faces so close to their work. (I. McE. p. 145)

80- (...) when they reached Stephen, who for his own reasons **held** his ground in the centre of the corridor, they parted and converged around him (...). (I. McE. p. 147)

81- She was standing at the head of the stairs (...). All he could see clearly was her face by the candle she **held** out before her (...). She looked tanned. (I. McE. p. 211)

82- She **held** his forearm with both hands in a fierce grip. Her teeth were bared, the muscles and tendons of her neck were stretching to breaking point. (I. McE. p. 218)

83- Stephen **held** a pencil in his hand and looked poised to take notes. He was frowning and moving his head slightly (...). (I. McE. p. 13)

84- (...) the face of a man who **held** a brown paper bag against his chest. (I. McE. p. 158)

85- The man had been speaking for half an hour already. He stood hunched like a penitent with bluish pale fingers clasped in front of him (...). It seemed to Stephen that he **held** his hands still while he spoke. (I. McE. p. 75)

Toutes ces occurrences du prétérit simple du verbe *hold* auraient pu être remplacées par des prétérits en *be + -ing*.

Dans l'exemple suivant, par rapport au système français, l'anglais est ambigu :

86- They did in fact stop while Claire retched into the hedgerow. Douglas **held** her bike. When they continued she felt she had already heard the arguments (...). (I. McE. p. 172)

Le français devra choisir entre *tint* et *tenait* en l'absence d'un contexte suffisamment explicite pour déterminer s'il y a référence à un événement extralinguistique inclusif de sa fin ou non terminatif. Il y a en tout état de cause simultanéité de cette action avec celle à laquelle réfère *retched* qui serait traduit par un imparfait en raison du *while* (*tandis que, pendant que*).

87- The nails were pink and neat and clean. He **held** the napkin ring very tight. He looked up. (J. G. p. 86)

Traduction :

87 bis- Les ongles étaient roses, nets, propres. Il **serrait** fort le rond de serviette. Il la regarda. (p. 135)

88- On the doorstep Ellie stood. She said, 'I've left him.'
Charles **held** the door, still dazed from the emptiness of the afternoon. (J. G. p. 102)

Traduction :

88 bis- Sur le seuil se tenait Ellie.
- Je l'ai abandonné, dit-elle.
Charles **tenait** la porte ouverte, encore hébété par la vacuité de l'après-midi. (p. 159)

- *wear*

C'est encore un verbe d'activité, donc n'incluant pas de fin de procès dans son sémantisme.

Les exemples relevés ont un sujet syntaxique animé :

89- She **wore** a red woollen scarf knitted by his mother (...). (I. McE. p. 12)

90- Hermine Sleep, who **wore** a silk scarf, wound round her head (...). (I. McE. p. 134)

91- She **wore** a cardigan draped across her shoulders. (I. McE. p. 212)

92- (...) a man of about his own age who **wore** a beret balanced on thick black curls (...). (I. McE. p. 207)

Ici aussi tous ces *prétérits* simples auraient pu être remplacés par des *prétérits* en *be + -ing*.

- keep

Dans les exemples suivants, *keep* apparaît comme un verbe duratif dénotant des activités avec des compléments d'objet comme *eyes, head, eyebrows, hands, herself, the bun* (descriptions de personnages) ou comme verbe intransitif d'activité aussi, dans le sens de *rester, se tenir*.

93- She **kept** her eyebrows plucked. The high cheekbones gave her a bright pert look (...). (I. McE. p. 87)

94- The numerous small anxieties associated with preparing a three-course meal animated her face. She **kept** her head tilted towards the kitchen window, listening out for the vegetables. (I. McE. p. 87)

95- Charles was trying to point out to him the route ahead, but Stephen dared not look up, nor did he want to look down. He **kept** his eyes on the louse. (I. McE. p. 109)

96- She was wearing a collarless man's shirt (...). She still **kept** the physicist's tight bun above the nape of her neck. (I. McE. p. 115)

97- The room was warm by the time she had quietened down. She **kept** her hands over her face, however. Then she stood abruptly (...). (I. McE. p. 194)

98- He met a questioning glance from Rachael Murray who **kept** at the far side of the room, well away from the chatter. (I. McE. p. 134)

- come

Il s'agit ici de *come* faisant référence à un événement extralinguistique duratif non terminé au moment repère. Ceci n'advient que lorsque le sujet syntaxique est inanimé. Ce n'est alors plus véritablement le verbe de mouvement mais, dans notre corpus, un verbe utilisé dans des descriptions de sons ou de lumière.

- sujet syntaxique animé

Avec un sujet syntaxique animé, il est utilisé comme verbe de mouvement et traduit par un imparfait uniquement dans les subordonnées introduites par *as* ou *while*.

99- **As** he **came** closer, Stephen was aware of his bag if clinking bottles. (I. McE. p. 102)

100- (...) the falling sensation **as** he **came** back up the road, of tumbling through a kind of sluice (...). (I. McE. p. 116)

101- Minutes later **as** he **came** away from his office, he heard the headmaster tell the girl (...). (I. McE. p. 152)

Nous avons déjà remarqué que c'était comme si la conjonction *as*, de par son sens, repoussait la borne de droite, un peu comme *be + -ing*

Il est très fréquent que *as* et *while* soient suivis du prétérit simple et la présence des conjonctions enlève toute ambiguïté : on sait qu'on a à la fois simultanéité et non bornage à droite.

- sujet syntaxique inanimé : sons et lumière

102- The windows were wide open and **through** them **came** the distant, airy sound of heavy traffic and the warble and whine of patrol cars. (I. McE. pp. 45-46)

103- **From** speakers hung high above the hooded lights **came** music suitable for children. (I. McE. p. 127)

104- **From** these buildings **came** not so much as a sound as an emanation of children confined in classrooms. (I. McE. p. 143)

105- **From** the next compartment **came** the muffled thumps of lovemaking. For over twenty minutes he wondered at its unvarying persistence. (I. McE. p. 205)

106- In the kitchen, Thelma was filling an ice-bucket, and **from** the garden **came** a cacophony of birdsong. (I. McE. p. 103)

107- (...) where light **came** from high, bare bulbs hung from an invisible ceiling. (I. McE. p. 19)

On ne peut manquer de remarquer l'inversion systématique sujet/verbe dans les exemples concernant des sons.

Contrairement aux autres exemples cités, le prétérit en *be + -ing* est ici impossible, avec cette antéposition d'une localisation. Il s'agit en fait ici d'un emploi contraint (cf. chap. 4).

5.1.3. Autres exemples

Voici toute une série d'exemples où figurent des prétérits simples référant à des occurrences uniques et qui seraient traduits par des imparfaits.

- sujet syntaxique inanimé

Il s'agit en général de descriptions de paysages, de maisons, de mobilier. Dans nombre de ces exemples, c'est en raison de la présence de sujets inanimés que des verbes qui renverraient plutôt dans un autre contexte, plus narratif que descriptif, à des "accomplissements" ou des "achèvements" peuvent être traduits par des imparfaits. Il s'agit en effet de verbes comme *resume*, *cross*, *give way*, *meet*, *make a bend*, *branch*, *tumble*, *stop*, *begin*, etc.

On voit bien qu'on ne peut ranger un verbe une fois pour toutes dans une catégorie, et que *stop* ou *begin* par exemple peuvent, suivant les contextes, renvoyer à une action ponctuelle ou à quelque chose de beaucoup plus statif, comme dans l'exemple suivant où *be + -ing* n'était guère envisageable :

108- Ruth (...) dropped the tureen of mushroom soup, which flowed over the metal rim where the tiles **stopped** and the carpet **began**. (F. W. p.39)

La traductrice d'ailleurs n'a pas traduit les deux verbes :

108 bis- Ruth lâcha la soupière pleine de soupe aux champignons qui coula par-dessus la barre métallique **séparant le carrelage de la moquette**. (p. 47-48)

Voici d'autres exemples :

109- (...) where the plastic tiled floor **gave way** to one of concrete in which mica sparkled coldly. (I. McE. p. 19)

110- (...) at her desk where sunlight **brightened** her scattered papers. (I. McE. p. 46)

111- Two giant Chesterfields **faced** each other across a low, pitted, marble-topped table. (I. McE. p. 45)

112- The high cheekbones **gave** her a bright pert look which made Stephen think of a highly intelligent squirrel. Intelligence **shone** from her face. (I. McE. p. 45)

113- Pine trees **grew** right up to the house and the windows of the cottage were small. (I. McE. p. 66)

114- (...) where a high barbed-wire fence **ran** round a nodding donkey. (I. McE. p.51)

115- (...) a line on the horizon where the plantation **resumed** (...). (I. McE. p. 52)

116- The road **made** a right-angled bend, and **stretched** away from him roughly along the line of a path. (I. McE. p. 56)

117- On the surface of the enormous table, which was moist to the touch, loose papers **stirred** lazily in a faint stream of warm air. (I. McE. p. 69)

118- The smell of roast meat and garlic **mingled** with that of the honeysuckle which **trailed** along the window ledge behind him. (I. McE. p. 103)

119- A wide grassy track **ran** just within the perimeters of the wood, making an irregular oval (...). In other places the way **veered** deeper into the wood and **narrowed** to little more than a footpath (...). The grass **gave way** to an ivy which Stephen was reluctant to tread on because the leaves **collapsed** underfoot with an unpleasant popping sound (...). His ignorance of the names of trees and plants **heightened** his impression of their profusion (...). Where the path **crossed** a brook (...). (I. McE. p. 105)

120- The trees **branched** over the path to form a canopy through which the evening sun cast orange shapes on to the darkening grass. Where the track **levelled** out, there was a dead oak. (I. McE. p. 107)

121- (...) the catapult which **stuck out** of his friend's pocket. The leather pouch **swung** dangerously on rubber thongs. (I. McE. p. 107)

- sujet syntaxique animé

(Nous ne reprendrons pas ici les nombreux exemples que nous avons de prétérits simples apparaissant dans des subordonnées introduites par *as* ou *while*.)

Les verbes concernés, ou plutôt les constructions verbales concernées, ont un aspect lexical duratif, référant à des activités, donc n'incluant pas le terme du procès dans leur sémantisme.

122- Stephen set out one morning in mid June to visit his wife (...). The day was overcast (...). He **carried** with him a set of scrawled directions. (I. McE. p. 49)

123- He looked at the man who **stared** through the windscreen and trembled. (I. McE. p. 99)

124- Joe was still muttering how incredible that was when Stephen found the police station and stopped. 'What do you make of it, that thing about time?' he asked. Joe **stared** through his window at three armed policemen getting into a patrol car. 'I dunno...' (I. McE. p. 100)

Voici deux autres prétérits simples qui seraient traduits par des imparfaits. Il s'agit de la description de jouets :

125- It was a battery-operated, two-station, short-wave and frequency modulated walkie-talkie set. On the packet a boy and a girl **communicated** delightedly across a small mountain range on what looked like the surface of the moon. (I. McE. p. 128)

126- Stephen (...) discovered that the more interesting toys lay in between, where imitation of adults gave way to purer fun - a clickwork gorilla who **climbed** the side of a skyscraper to deliver a coin (...). (I. McE. p. 127)

Sur l'image de l'emballage, le gorille ne bouge pas (et il peut réitérer son action à l'infini). Il faut noter que *climb the side of a skyscraper* serait classé parmi les

"accomplissements", mais le contexte est suffisamment explicite pour que le procès ne soit pas ici compris comme incluant sa fin.

Dans les deux exemples suivants, *worked* et *went* (activités) seront traduits par des imparfaits, mais *became engrossed* et *crossed a clearing* ("achèvement" et "accomplissement") seront traduits par des passés simples :

127- But soon, and without quite realising it was happening, they **became** engrossed. The three **worked** in noisy harmony, sharing the bucket and two spades, ordering each other about remorselessly, applauding or pouring scorn on each other's choice of shells or window design, running - never walking - back up the beach for fresh materials. (I. McE. p. 106)

En fait ici on pourrait aussi imaginer une traduction par un passé simple : les deux sont possibles, pour rendre la simultanéité entre *became* (ponctuel) et *worked* (duratif).

128- They crossed a clearing where wild corn grew among the tree stumps, and reentered the wood where the trees were all mature giants. They **went** quickly, and occasionally Stephen broke into a run to catch up. (I. McE. pp. 107-108)

L'activité *went* englobe l'"accomplissement" de la traversée de la clairière et l'"achèvement" de l'entrée dans le bois. (Le verbe *broke* serait lui aussi traduit par un imparfait, mais à cause de sa valeur itérative.)

Voici un autre exemple où une construction verbale qui est pourtant "normalement" un "accomplissement" (*smoke a cigarette*) est traduite par un imparfait. On voit donc que toute généralisation est bien délicate à établir et que la **mise en fonctionnement dans un contexte** est primordiale. Un "accomplissement" peut parfois être vu comme une activité en fait (l'activité "fumer une cigarette" incluant les actions de la tenir, de l'écartier de la bouche). C'est le cas ici :

129- Lydia had on, this first Wednesday, a dress of royal blue sateen with little red and yellow flowers (...). She **smoked a cigarette** and held it in her bright red lips. When she **took it out** the cigarette had a pattern of fine red lines fanning together at the end (...). The sun blazed through the carriage window (...). (J. G. pp. 1-2)

Voici la traduction :

129 bis- Pour ce premier mercredi, Lydia avait mis une robe en satin bleu azur semé de petites fleurs rouges et jaunes (...). Elle **fumait une cigarette** qu'elle serrait entre ses lèvres rouge vif. Quand elle **l'écarta** de sa bouche, le bout de la cigarette était marqué d'un dessin de fines lignes rouges en éventail (...). Par la fenêtre du wagon, le soleil dardait ses rayons (...). (p. 8)

(On aurait pu tout aussi bien comprendre, et de façon peut-être plus cohérente, *took it out* comme itératif et le traduire par un imparfait.)

Autres exemples :

130- But all was calm. Mrs Marsh was making the tea. She kissed Margaret. 'Somehow or another your father missed you, dear. He came back alone. I hope you didn't worry, Lydia? He's had to go out again (...). He's just gone round to Turner Street to arrange for hymn sheets and the megaphone.'

Margaret **ate** her baked beans.

'Did you have a lovely time? Was it a lovely treat? Father said he allowed you to see the *pierrots* - Wasn't that marvellous? (...)'

Margaret **thought** of the hydrangea people on the yellow lawn. 'I'd nearly forgotten the *pierrots*,' she said (...).

'Here,' said Mrs Marsh and slid a fried egg on to the baked beans. (J. G. p. 38)

Traduction des deux phrases :

130 bis- Margaret **mangeait** ses haricots à la sauce tomate (...).

Margaret **pensait** à la bande d'hortensias sur la pelouse jaunie. (p. 64)

131- 'Tables are all very well,' said the woman, 'but they take no account of whims.' She **swung** about the kitchen on her stout legs and Margaret **watched** her and wondered why such a bossy woman didn't annoy her. (J. G. p. 49)

Traduction :

131 bis- (...) Sur ses fortes jambes, la femme **arpenait** sa cuisine et **tout en l'observant**, Margaret se demandait pourquoi elle ne trouvait pas désagréables ses façons autoritaires. (p. 80)

Deux exemples avec l'adverbe *still* qui enlève par son sens même toute ambiguïté :

132- Lydia seized and shook Margaret and began to cry, and up above where Mrs Marsh **still dabbled** her welling eyes the baby awoke and howled too (...). (J. G. p. 26)

132 bis- (...) où Mme Marsh **en était encore à tamponner** ses yeux pleins de larmes (...). (p. 45)

133- She looked down at him. He **still looked** out of the windows, steadily at the grizzled mop, and the clock **ticked**. (J. G. p. 86)

Traduction :

133 bis- Elle baissa les yeux sur lui. Il **avait toujours le regard fixé**, par la fenêtre, sur la tête de loup grisâtre, et le tic-tac de la pendule **résonnait**. (p. 134)

Pour les exemples suivants tirés du roman de Fay Weldon, nous citerons à chaque fois la traduction française d'Isabelle Reinharez. Ces exemples comportent des prétérits simples avec des sujets syntaxiques animés et inanimés. Ils reprennent certains des verbes déjà étudiés, comme *sit* en particulier.

134- Some days later Bobbo **telephoned** to say that he would allow Ruth and the children to go on living in the house in the meanwhile (...).
He **was telephoning** from the High Tower. In a corner of the great room Mary Fischer **bowed** her pretty neck and **wrote** sweet words about the nature of love.
"His fingers moved suddenly (...)," **wrote** Mary Fischer, **and** Bobbo put down the telephone **and** she put down her pen (...). (F. W. p. 48)

134 bis- Quelques jours plus tard Bobbo **téléphona** pour signaler qu'en attendant il laisserait Ruth et les enfants habiter la maison (...).
Il **appelait** de la Haute Tour. Dans un coin de la grande pièce, Mary Fischer **courbait** son cou gracile et **écrivait** des mots charmants sur la nature de l'amour.
"Il avança brusquement la main (...)," **écrivit** Mary Fischer, **et puis** Bobbo posa le téléphone, elle posa son stylo (...). (pp. 57-58)

C'est uniquement grâce au contexte que la traductrice a pu décider que *bowed* et le premier *wrote* (qui a un complément indéterminé, et est donc une activité et non un "accomplissement" : *sweet words* ne borne pas l'action) se traduisaient par des imparfaits. Notre connaissance du monde nous dit qu'il peut y avoir concomitance entre l'événement *X téléphoner* et l'événement *Y écrire*. On aurait bien sûr pu remplacer ces prétérits simples par des prétérits en *be + -ing*, pour une description plus dynamique.

Le deuxième *wrote* est traduit par un passé simple à cause du schéma narratif dans lequel il est inséré : *and... and...* On comprend qu'il s'agit d'événements qui se sont succédé. La citation du roman sentimental que Mary Fischer écrit, même si elle se termine par une virgule, clôt en quelque sorte l'action d'écrire et en fait un accomplissement. Elle pose d'ailleurs son stylo.

135- 'I hope he doesn't get away with it,' said Polly. 'He sounds a very distateful and dangerous kind of man.'
The judge stared into the dark cave entrance of her mouth. She **spoke** quickly. (F. W. p. 147)

135 bis- (...) Le juge scruta la grotte obscure de sa bouche. Elle **parlait** d'une voix pâteuse. (p. 171)

Si cette dernière phrase avait été suivie de deux points et d'autres paroles de Polly, *spoke* aurait dû être traduit par un passé simple, mais le dialogue s'arrête là pour une digression vers les pensées du juge. On comprend que *spoke thickly* caractérise l'ensemble des paroles précédentes de Polly.

136- 'Come in and have a cup of tea,' he said standing close to the tennis court fence as she **passed** by. She came in.

Ruth drank her tea from a cracked mug. An iron wood-stove **burned** at the end of the hut, although it was summer. They **sat** close together in front of it, as though it were winter. Newspapers **made** a carpet on the floor. They **sat** so close they **touch**ed (...). Her eyes **glittered**. He **remarked** upon it. (F. W. p. 52)

136 bis- -Entrez prendre une tasse de thé, lança-t-il sur le **passage** de Ruth, planté tout contre la clôture du terrain de tennis. Elle entra.

Ruth but son thé dans une tasse ébréchée. On était en été mais un poêle à bois en fer **ronflait** au fond de la cabane. Ils **s'assirent** côte à côte, comme si c'était l'hiver. Des journaux **faisaient** un tapis sur le sol. Ils **étaient assis** si près l'un de l'autre que leurs corps se **touchaient** (...). Ses yeux **brillaient**. Il lui en **fit** la remarque. (p. 62)

A notre avis, le premier *sat* est ambigu : nous l'aurions traduit par un imparfait étant donné que si Ruth boit déjà son thé, c'est qu'elle est déjà assise. Convention culturelle ? Mais peut-être ne se sont-ils assis côte à côte qu'après avoir bu le thé.

Ici comme souvent, la conjonction *as* est suivie d'un prétérit simple.

137- 'How long will you give him?' she asked. They **sat** closer together now, his skinny, grey flannelled thigh running alongside her firm broad one. (F. W. p. 148)

137 bis- (...) Ils **étaient assis** l'un près de l'autre maintenant (...). (p. 172)

Voici un exemple où l'on retrouve le verbe *glitter* au prétérit simple mais cette fois il devra être traduit par un passé simple. (Contexte : quelqu'un demande à l'héroïne ce qu'elle pense d'une affaire judiciaire.)

138- Polly Patch's eyes **glittered** and she said death came to everyone in the end. (F. W. p. 142)

138 bis- Les yeux de Polly Patch **étincelèrent** et elle répondit qu'au bout du compte tout le monde mourait. (p. 165)

On comprend ici que le schéma narratif impose l'interprétation en termes de successivité des événements.

Par contre, dans l'exemple suivant, *glittered* sera de nouveau traduit par un imparfait. Il apparaît dans une description "statique" des personnages :

139- He **called** Molly down from the attic to help him drink it. His deep eyes **flashed** with a softer fire, and hers **glittered** redly. (F. W. p. 187)

139 bis- Il **fit** descendre Molly de son grenier pour l'aider à la boire. Les yeux du père Ferguson **étincelaient** d'un feu plus doux et ceux de Molly **rougeoyaient**. (p. 216)

140- He **looked** at her speculatively. Her two rows of crude white temporary teeth **glowed** an invitation. (F. W. p. 189)

140 bis- Il la **considéra** d'un air songeur. Ses deux rangées de dents provisoires d'un blanc cru **luisaient** comme une invite. (p. 218)

Dans tous ces exemples, on voit bien, une fois encore, que la valeur de prétérit simple en elle-même ne saurait donner les indications nécessaires à la traduction. C'est l'ensemble des paramètres déjà mentionnés (aspect lexical, schéma narratif, construction verbale, contexte, connaissance du monde) qui permettent les interprétations sémantiques et les traductions en passés simples ou en imparfaits.

Parfois, pour le lecteur reconstituteur de sens, l'ambiguïté demeure parfois.

5.2. Pourquoi alors le prétérit en *be* + *-ing* ?

Nous ne traiterons ici que des exemples où l'auteur aurait pu choisir le prétérit simple, sans ambiguïté possible, c'est-à-dire sans changer la référence à un événement extralinguistique en cours au moment repère considéré, et sans changer la chronologie des événements. Nous retrouverons les verbes *stand* et *sit* en particulier, ainsi que *wear*.

141- Minutes later he **was standing** at the rear of a crowded classroom **watching** a matronly teacher at the blackboard (...). The teacher waved Stephen into a vacant seat (...). (I. McE. p. 144)

Les enfants sont assises, elles, et Stephen est un intrus dans la classe. La forme *stood* aurait été possible, avec la même traduction par un imparfait, mais le prétérit en *be* + *-ing* semble insister sur le côté plus agentif, plus dynamique et intentionnel de cette position statique.

142- After a quarter of an hour's doze, Harold Morley began to stir (...). By the time he (Stephen) returned to the study, Morley's memory had been restored. He **was standing** by the fire place **examining** the mess of bandages which he had pulled clear of the wound. (I. McE. p. 160)

Stephen retrouve Morley debout et donc de nouveau agent et dynamique, alors qu'il l'avait laissé allongé en quittant la pièce. De plus ici, il semble qu'il y ait aussi une vision translatée de l'auteur narrateur vers le héros. Le prétérit simple, possible ici, aurait donné une vision plus figée de Morley, ainsi qu'une vision plus distancée, par les yeux de l'auteur. On peut dire ainsi que la valeur est double et l'auteur n'a pas simplement voulu ôter toute ambiguïté aspectuelle.

143- He was halfway across the room when he heard from upstairs the familiar creak of the bed, then footsteps above his head. He went to the foot of the stairs (...). She **was standing** at the head of the stairs. (I. McE. p. 211)

Ici aussi on a le paramètre de vision par les yeux du personnage principal, en même temps qu'une insistance sur l'attente dynamique de la femme du héros.

On en arrive bien à une différence **qualitative**, qu'on peut intituler **modale** si l'on veut. Les frontières sont minces et floues entre aspect et modalité et qu'une forme renferme, même filtrée par le contexte pour sa valeur aspectuelle "principale", plusieurs nuances annexes de sens.

Voici un exemple qui nous a semblé particulièrement intéressant. Il est certes macabre, le héros découvrant le cadavre de son ami Charles la nuit, dans la forêt :

144- He switched the torch off and circled the clearing, keeping his back to the trees and his gaze on the vague form on the other side. Its stillness scared him, but so too did **the idea that he might move**. Charles **was sitting** with his back to the tree in which he had built his platform (...). The eyes were closed. That was a relief. The head **was resting** against the tree and the expression, if there was anything at all, was one of tiredness. (I. McE. p. 197)

Le verbe *sat* aurait aussi été transposé par un imparfait, sans ambiguïté aucune. Il se peut qu'il y ait une translation de point de vue de l'auteur vers le héros, mais on a surtout l'impression que l'auteur veut insister sur le caractère potentiellement encore vivant, encore mobile de Charles, et que le héros redoute que le cadavre ne bouge. Le corps est ainsi investi d'une agentivité, d'une intentionnalité.

145- He **was sitting** on the edge of Kate's bed **reading** to her. He was not sure which of the two images he preferred. (I. McE. p. 79)

Le héros pense ici à des épisodes passés de sa vie avec sa fille avant qu'elle ne soit enlevée. La forme *he sat* n'aurait guère pu être interprétée comme référant à l'action de s'asseoir à cause de la présence de *reading*. Il semble qu'il y ait ainsi une focalisation plus grande sur le rôle dynamique du père qui se revoit près de sa fille, en même temps qu'une image plus vivace.

Dans notre corpus, en termes de fréquence, *sat* apparaît plus que *was sitting* ou *were sitting* pour référer à l'"activité" (statique certes) en cours.

Il semble bien que l'on puisse parler ici de **valeur modale, qualitative**, de l'opposition entre le prétérit simple et le prétérit en *be + -ing*, opposition qui jouerait lorsque les deux formes peuvent être employées sans ambiguïté possible, c'est-à-dire quand elles réfèrent toutes deux à un événement en cours au moment repère.

Avec le prétérit en *be + -ing*, l'énonciateur présente une vision rapprochée d'un moment du déroulement, éventuellement par les yeux du personnage principal, plus près de l'action que le narrateur, mais il présente aussi son point de vue sur la **qualité** du procès avec des nuances d'**agentivité, d'intentionnalité, de dynamicité**.

On trouve donc la valeur d'inaccompli (et bien sûr de simultanéité) mais aussi ces valeurs que l'on peut qualifier de modales :

- rapprochement (zoom) d'une part (qui est mis au service de la vision par les yeux du personnage) ;

- insistance sur l'agentivité, l'intentionnalité d'autre part.

Ceci n'est valable bien évidemment que pour les cas où l'énonciateur a le choix entre les deux formes. Ce n'est plus le même choix qu'entre :

He drowned.

et :

He was drowning...

qui est là un choix "purement" aspectuel, contraint par la référence à la chronologie extralinguistique, et l'aspect lexical du verbe d'"achèvement" et qui amène une différence de sens radicale entre les deux énoncés.

Voici deux exemples qui peuvent éclairer le propos. (Le héros se remémore le jour où sa fille a été enlevée) :

146- And since loss was his subject, it was an easy move to a frozen, sunny day outside a supermarket in South London. He **was holding** his daughter's hand. She **wore** a red woollen scarf knitted by his mother and **carried** a frayed donkey against her chest. They **were moving** towards the entrance. It was a Saturday, there were crowds. He **held** her hand tightly. (I. McE. p. 12)

147- He bent to loop the red scarf twice around her neck. She was on tiptoe to check his coat buttons. They **were holding** hands before they were through the door. (I. McE. p. 14)

Dans les deux cas *was holding* aurait pu être remplacé par *held*. Mais l'auteur (et indirectement le héros qui se rappelle la scène) veut insister sur le gros plan de

l'activité en déroulement au moment considéré et de plus insister sur l'intentionnalité : il avait été prudent le jour où sa fille a été enlevée.

D'autre part *held* dans le texte aurait pu être remplacé par *was holding*, mais ici l'auteur veut simplement qualifier plus avant l'activité, avec *tightly*.

Le français n'a bien entendu aucun moyen de marquer cette différence : les deux formes seront transposées par des imparfaits, et on perdra les nuances de rapprochement et d'intentionnalité.

Trois exemples avec le verbe *wear* :

148- She **was wearing** a collarless man's shirt tucked into a loose skirt. (I. McE. p. 115)

149- Stephen shrugged. He **was wearing** a recently cleaned linen suit and a fresh white shirt (...). The prospect of a solitary drive pleased him. (I. McE. p. 121)

150- There were more than a hundred of them (beggars) , driven off the streets by the cold. Many **were wearing** Army surplus greatcoats (...). Then he saw her (...). He recognized beneath the nylon anorak, the yellow frock, now grey (...). He had decided to give her his coat. (I. McE. pp. 191-192)

Les exemples avec *was* ou *were wearing* ne sont pas légion, *etwore* est beaucoup plus fréquent. Le prétérit en *be* + *-ing* est utilisé pour **focaliser** sur un moment de ce qui est alors présenté comme une activité intentionnelle, inhabituelle parfois.

Ceci est encore plus clair dans l'exemple suivant, surtout si l'on sait que l'héroïne est grosse et laide :

151- She **was wearing** a white trouser suit in a shiny fabric and all eyes turned towards her, and a breath of astonishment was exhaled through the bar (...). The plump man who **sat** beside Geoffrey said to him, 'Specialised tastes, I presume.' (F. W. p. 79)

Le français ne pourra pas rendre la nuance qu'apporte le prétérit en *be* + *-ing*, (sauf à utiliser un verbe comme *arborer* par exemple), mais ici le contexte aval explicite la nuance... L'homme du café ne se trompe d'ailleurs pas sur la signification de l'accoutrement.

On voit que l'on n'est pas très loin de la valeur d'insistance sur le temporaire qu'a la forme *be* + *-ing* sur laquelle nous reviendrons en 6.3., mais ici référence est

faite à un événement unique. Cette nuance est très claire dans l'exemple suivant où l'auteur oppose *today* à *as usual* :

152- He **was wearing** a navy blue gabardine macintosh **today** (...). He **wore as usual** his panama hat. (J. G. p. 72)

152 bis- Il **portait aujourd'hui** un imperméable en gabardine bleu marine (...). Il était, à son habitude, **coiffé** d'un panama. (pp. 112-114)

Le prétérit en *be* + *-ing* est utilisé, dans cette même valeur, pour insister sur l'agentivité métaphorique de sujets inanimés là où un prétérit simple, également possible, n'aurait fait que mentionner les événements :

153- He knew this spot, knew it intimately, as if over a long period of time. The trees around him **were unfolding, broadening, blossoming**. One visit in the remote past would not account for this sense, almost a kind of ache, of familiarity, of coming to a place that knew him too, and seemed (...) to expect him. (I. McE. p. 56)

La fin de l'extrait montre bien qu'il y a une personnification des éléments naturels, qui deviennent agents. On a la même impression dans les exemples suivants :

154- Pine trees **grew** right up to the house and the windows of the cottage were small, so all the rooms were gloomy, even on a sunny day (...). The cottage **stood** in a clearing barely fifty feet across. The plantation trees **were pressing** in on all sides. (I. McE. pp. 66-67)

La forme *pressed* aurait bien sûr été possible, avec la même valeur de référence à un événement en cours, tout comme *grew* ou *stood*. Le choix de l'énonciateur est ici aussi non contraint. On ne peut se contenter d'en dire qu'il est "stylistique". L'auteur veut insister sur le déroulement d'une activité, en animant en quelque sorte les arbres vus par rapport à la petite maison.

155- Visible only where it tumbled through wedges of red and yellow light, the snow **was dissolving** as fast as it could fall in an alien environment of asphalt and hot metal. (I. McE. p. 184)

On peut donc bien parler de l'intrication de valeurs "purement" aspectuelles (c'est-à-dire focalisation sur un point du déroulement d'une action et simultanément) et de valeurs plus qualitatives, plus modales, comme l'insistance sur l'intentionnalité ou l'agentivité. L'exemple 144 où il est question du cadavre nous semble particulièrement parlant ici.

A contrario, le prétérit simple donnera certes une vue globale, distanciée, mais aussi plus statique, plus figée, moins animée, et sur laquelle on focalise moins, on s'arrête moins.

On voit à quel point les catégories de l'aspect et de la modalité sont intriquées, ce qui n'est guère surprenant puisque dans les deux cas il s'agit du **point de vue du sujet énonciateur, de son filtrage du réel et de son mode personnel de représentation du monde à l'aide du code commun qu'est la langue donnée.**

Il y a donc souvent une pluralité de valeurs en présence dans la forme de prétérit en *be + -ing* :

- valeur aspectuelle "pure" d'**inaccompli** et de **simultanéité** avec jeu sur le **rapprochement** (ce qui permet de voir le réel imaginé par l'auteur à travers les yeux des personnages parfois). Le prétérit en *be + -ing* n'est **pas autonome** : il devra s'"accrocher" sur des repères temporels ;

- mais aussi, en même temps, **quand le choix n'est pas contraint**, valeurs modales d'insistance sur le **dynamisme, l'agentivité, l'intentionnalité.**

Le prétérit simple marquera quant à lui :

- une valeur aspectuelle "pure" de **vision globalisée**, une mention pure et simple des événements révolus et qui sera donc **distanciée** ;

- et, **quand le choix n'est pas contraint**, une vision plus **neutre**, plus **statique**, plus **figée** des événements et des choses.

Les deux formes, rappelons-le, ont toujours la valeur **temporelle** de **décrochage** par rapport au moment de l'énonciation : on s'intéresse aux événements passés dans leur cadre passé.

Avant de parler brièvement des autres valeurs modales de la forme en *be + -ing* non spécifiques au prétérit, il nous faut rapidement esquisser la différence présent/prétérit en ce qui concerne l'opposition forme simple/forme en *be + -ing*. Le prétérit n'est en effet pas vraiment "comme le présent mais au passé"...

5.3. Forme simple et forme en *be + -ing* : différence présent/prétérit

What does he do?

est une question portant sur le générique, la propriété, l'attribution de caractéristique, proche de :

What's his job?

Mais :

What did he do?

est ambigu, et peut très fréquemment renvoyer à une action unique (*Qu'est-ce qu'il a fait ?*) aussi bien qu'à une propriété (*Qu'est-ce qu'il faisait ?*).

Les exercices structuraux de "mise au prétérit" escamotent souvent le fait que l'obligation d'avoir une forme en *be + -ing* au présent :

Look! He's eating chocolate.

pour mentionner une action unique en déroulement au moment où l'on parle³⁶ ne correspond pas à une obligation d'utiliser le prétérit en *be + -ing* au passé :

Yesterday he ate chocolate.

où l'on fait mention de l'événement sans s'arrêter sur un point de son déroulement.

D'autre part, rappelons que *he ate chocolate* peut se traduire soit par *il mangea/il a mangé du chocolat*, soit par *il mangeait du chocolat*, c'est-à-dire que l'énoncé est ambigu et peut référer aussi dans certains contextes à un événement en cours dans l'extralinguistique au moment considéré.

Look! He's eating chocolate.

³⁶ En dehors des contextes où l'on emploie le présent simple avec sa valeur de simple mention des événements (actions) comme les recettes de cuisine, les commentaires sportifs, les verbes performatifs, le présent dit "historique", le renvoi à l'avenir, les scénarios, les récits au présent dans les romans contemporains ou non du type :

He goes into the kitchen, fixes a drink, then comes back...

(Cf. J. Bouscaren et J. Chuquet, p. 14, cf. G. N. Leech aussi.)

Là aussi l'aspect lexical des constructions verbales, le contexte et la cohérence sémantique aideront à filtrer les valeurs de la forme présent simple.

est un énoncé qui se suffit à lui-même car l'ancrage est donné par la situation d'énonciation (*Look!* installant le repère *now*), tandis que :

He was eating chocolate...

laisse la même impression de phrase non terminée que :

Il mangeait du chocolat.

car les deux énoncés ont besoin de l'établissement d'un repère passé.

La forme en *be* + *-ing* marque bien toujours, que ce soit au présent ou au prétérit, une valeur d'inaccompli (focalisation sur un point du déroulement) et de simultanéité par rapport au point de référence (ou à un point de référence répété, nous le verrons), mais les conditions d'emploi ne sont pas transposables directement.

Voici un exemple tiré de notre corpus qui éclaire le propos :

156- Cambridge was nearly empty, most people had already gone down, but from some room somewhere about someone **played a flute** (...). A weary-looking merrymaker in evening dress tottered from a doorway and blinked at the light. Charles said, 'Willie, I am about to be married.'
'Cheers,' said the reveller. He swung a champagne bottle by the neck, hands like a monkey, a glass in the other hand. **'Who's playing the bloody flute?'** (J. G. p. 120)

Traduction :

156 bis- Cambridge était pratiquement vide, presque tout le monde étant déjà parti, mais quelque part, dans une chambre, quelqu'un **jouait de la flûte** (...). Un fêtard à la mine éprouvée, en tenue de soirée, émergea d'un porche en titubant et cligna des yeux, ébloui par le soleil.

- Willie, dit Charles, je vais me marier.

- A la tienne ! s'écria le joyeux drille, qui balançait à bout de bras une bouteille de champagne qu'il tenait par le goulot, et un verre dans l'autre main. Qui est-ce qui **joue de cette putain de flûte** ? (p. 186)

La forme *was playing* était possible dans ce contexte puisque c'est là une activité, mais *plays* ne l'était pas dans le sens de *Qui est-ce qui joue en ce moment ?* La forme de présent simple ne pourrait se comprendre ici que comme un renvoi au générique, à la propriété (*Qui est un joueur de flûte ?*).

L'opposition :

She wears a pair of corduroys (on Sundays).

(Elle porte)

She's wearing a pair of corduroys (now/these days) ³⁷

(aussi traduit par : elle porte)

n'est pas du même type que les oppositions :

She wore a pair of corduroys that day when I came in.

(Elle portait)

She wore a pair of corduroys for a week

(Elle porta/a porté)

She was wearing a pair of corduroys that day.

(Elle portait)

En termes de fréquence, le présent simple à valeur spécifique (occurrence unique) est certainement moins utilisé que le prétérit simple, ou du moins il est utilisé dans des contextes assez particuliers comme les recettes de cuisines, les matchs sportifs, les récits au présent dit "historique", les scénarios de film, ou certains récits de fiction romanesque, en dehors des emplois avec les verbes dits "performatifs"³⁸ ou les contextes de renvoi à l'avenir.

L'énoncé :

She wears black corduroys.

peut certes renvoyer à une occurrence unique dans un scénario de film ou des indications scéniques par exemple, mais le présent simple sera le plus souvent utilisé dans un contexte générique d'attribution de caractéristique. Pour une occurrence unique on emploiera "normalement" la forme en *be + -ing*.

Au contraire :

³⁷ Le moment repère unique peut être dilaté et, que ce soit au présent ou au prétérit, *now* ou *then* peuvent s'étendre dans leur sens pour signifier *this/that week* par exemple. On rejoint là la valeur d'opposition temporaire/permanent, cf. Chap. 6.

³⁸ du type : *I bet you £5, I promise*, etc., où utiliser le verbe correspond à une action, ou, en d'autres termes, quand il ne peut y avoir d'action de parier ou de promettre par exemple, sauf à prononcer les verbes mêmes.

She wore black corduroys.

hors contexte, sera parfaitement ambigu, et le contexte seul déterminera s'il s'agit d'une action répétée (*every Sunday*), d'une action unique en cours au moment repère (moment dilaté ou non : *that day/at that time*), ou du renvoi à un événement borné à droite, inclusif de sa fin (*for a week, for years*).

On voit donc bien que le prétérit n'est pas simplement du présent décalé d'un cran vers le passé (tout comme d'ailleurs le *plu-perfect* n'est pas simplement du prétérit décalé d'un cran supplémentaire vers le passé, puisqu'il sert aussi à l'antériorité des valeurs du *present perfect*).

Chapitre 6

Be + -ing et ses autres emplois

Ce chapitre est bref, car il s'agit d'un simple rappel de valeurs de *be + -ing* qui ne concernent pas spécifiquement son utilisation avec le prétérit. Par ailleurs, ces valeurs sont clairement étudiées dans les ouvrages de grammaire cités en bibliographie.

Nous nous contenterons d'alimenter les diverses rubriques à l'aide d'exemples tirés de notre corpus, et nous ne traiterons pas la valeur de visée dans le passé du prétérit en *be + -ing* (*Someone was arriving the next day*³⁹).

Nous irons des valeurs complexes où c'est la composante aspectuelle qui l'emporte à celles où la composante modale est nettement affirmée.

6.1. Déroulement à un moment repère unique, mais "dilaté" : opposition permanent/temporaire

On retrouve cette opposition au présent comme au prétérit :

She plays the cello a lot.

She played the cello a lot

She's playing the cello a lot this week.

She was playing the cello a lot that week.

³⁹ On voit bien que :

Someone arrived the next day.

n'aurait pas la même valeur de "futur dans le passé", alors qu'au présent :

She arrives tomorrow.

et :

She is arriving tomorrow.

sont employés pour renvoyer à l'avenir, avec des nuances différentes.

La forme en *be* + *-ing* marque que c'est/c'était exceptionnel qu'elle joue autant : d'habitude elle ne joue/jouait pas tant. Le moment repère est toujours unique, en ce sens qu'il est constitué de *now* pour le présent et d'un *then* précisé dans le contexte pour le passé, mais ces repères temporels uniques sont "dilatés" en une période de temps plus large.

I'm teaching English linguistics this year.

veut dire que normalement ce n'est pas la matière que j'enseigne.

Voici quelques exemples relevés dans notre corpus et qui attestent de cette valeur. La valeur aspectuelle de remise en situation, de rapprochement, de gros plan demeure, mais le déroulement (nécessairement non continu la plupart du temps) est situé par rapport à une situation repère élargie, qui fait que l'on insiste sur le côté transitoire de l'activité par rapport à une activité étalon plus "normale".

157- Angus and Brenda **were for once living** in a house, not an hotel, which Bobbo appreciated (...). Ruth (...) **lived** away from home, although still in her teens. (F. W. p. 26)

Le français ne peut faire la différence et utilisera l'imparfait dans les deux cas. Il ne peut pas non plus faire la différence au présent bien sûr.

158- These days she **was not looking** her best. (F. W. p. 100)

159- Ruth **was sleeping** on the sofa while Bobbo was ill. (F. W. p. 30)

On voit ici que, dans l'extralinguistique, l'activité de dormir ne se passe pas en continu pendant toute la période repère considérée (la maladie de Bobbo), qu'elle a lieu plusieurs fois, mais on insiste sur le caractère unitaire de la période. Ceci rapproche cependant cette valeur de celle de déroulement à un moment repère répété que nous aborderons plus loin.

160- She **was** four months into pregnancy and still **being**⁴⁰ rather sick. (F. W. p. 31)

161- Sometimes he thought he **was living** in hell. (F. W. p. 184)

⁴⁰ Ici ce n'est pas tant que *be* prend les allures d'un verbe d'activité plus que d'état comme dans :

She was being silly.

où sont mêlées les deux valeurs d'insistance sur le caractère agentif et en même temps sur le caractère transitoire. Dans l'exemple 160, il n'y a pas d'agentivité, mais seulement une insistance sur le caractère transitoire de l'événement.

L'auteur insiste sur le caractère temporaire du procès.

Dans l'exemple qui suit, l'héroïne insiste au contraire sur le caractère définitif de la rupture avec son mari en réponse à la question de ses enfants (comme le montre l'expression *there's no changing that*) :

162- 'Are we going to live with him?'
'You have nowhere else to live, my dears.'
'You, too?'
'No,' said Ruth. 'Your father **lives** with someone else now, and **there's no changing that**.' (F. W. p. 64)

6.2. Déroulement à un moment repère répété

Il s'agit là d'un fonctionnement de *be* + *-ing* marquant l'identification de la nature véritable d'une activité. On retrouvait déjà cette composante itérative dans l'opposition temporaire/permanent. On la retrouvera aussi dans la rubrique intitulée "action répétée et modalité appréciative" (6.3.).

Certaines marques du contexte (par exemple clairement *whenever*, *never*, *each*, *every*, etc.) indiquent des contextes d'ensembles de situations identiques : c'est la raison pour laquelle on parle d'une action **répétée**, d'un moment repère **répété**. On retrouve cet emploi très fréquemment, au présent comme au prétérit.

163- Years later, **whenever he was fixing** some family event in its proper time slot, Daniel Peck **would pause** and consider the importance of 1912. (A. T. p.63)

164- And **whenever** she saw Alonzo Divich, who owned that merry-go-round and all the other equipment, he **was whistling** "The St. James Infirmary Blues" like a theme song. (A. T. p. 37)

165- She watched **each** station as they drew into it, the murky light and bathroom-tile walls and those mysterious, grimy men who sat on benches, one or two at **every** stop, watching trains come and go without ever boarding one. Then when they **were moving** again she drank in the sensation of speed. (A. T. p. 10)

166- 'She never takes long, even when she's **doing** the flowers.' (J. G. p. 104)

167- Her husband tucked his arm in hers, without comment, and presently the colour scale returned to normal, and Jax took off again. **Sometimes in the evening he would look** melancholy and stare reproachfully at his new owners, and turn his head away even from Good Boy chocolate drops, and then they imagined he **was missing** the Harris household, but for the most part he was lively, cheerful and rewarding. Pauline fed him with high sausages and ham scraps when Gerard;and Gerard the same when Pauline wasn't. (Fay Weldon (1987) : *The Heart of the Country*, Penguin Books, p. 101)

On a là dans une même phrase un *would* dit "fréquentatif" et un prétérit en *be* + *-ing* pour qui tous deux réfèrent à une action répétée (cf. exemple 163 également).

168- He believed in gimmicks, little eye-catching traps for people to fall into **while they were making** up their minds. Bright red cards with gilt lettering on them. (Anne Tyler : *A Slipping-Down Life*, Vintage, 1983, p. 51)

169- There was too much expected of her, she thought. All this arguing, urging, encouraging.. Alone, she heard the driving rhythm of her own voice echoing wordlessly through her mind. But there was Drum. She watched him **when he wasn't looking**, and felt hollow with worry when she saw him slumped on the couch endlessly circling the rim of a beer can with his index finger. 'Oh, why not, let's go and give Brother Hope a try,' David said one evening. Drum didn't even look up. (*Ibid.*, p. 125)

170- She pulled him in whenever her father wasn't around, but once they **were sitting** side by side they had almost nothing to say to each other. Drum discussed houses. (*Ibid.* p. 96)

171- 'He **was sitting** up all night agonising, and he was still out in the woods during the day, trying to maintain his innocence. But it was getting harder all the time.' (I. McE. p. 203)

172- Twice on Sunday and one evening in the week Marsh's careful small face was raised to his God and the unlikely loudness of his prayers drowned any noises from the chip shop and the pub round the corner. Not an empty chip bag dared blow its scratchy way down Turner Street when Marsh **was praying** for those who preferred to lean on the railings eating chips rather than contemplate eternity. (J. G. pp. 18-19)

173- Soon she had discovered that most days were important only because of this meeting, and that at length she **was sitting** on the terrace beside him without the flowers, but with sewing. Then that the sewing **lay** for an hour or for two hours in her lap. Later she **sat** beside him with nothing in her lap (...). (J. G. p. 66)

On voit ici que la forme en *be* + *-ing* apparaît avec le sujet animé, mais bien pour référer à une action en déroulement à un moment repère répété.

6.3. Action répétée et modalité appréciative

Il s'agit là de la valeur bien décrite dans les grammaires et que nous avons déjà mentionnée :

He is always nagging at his wife.

He was always nagging at his wife.

On passe d'un simple constat à une appréciation. L'analyse de J. Bouscaren et J. Chuquet en est la suivante :

always définit une infinité de situations-repères. C'est par rapport à celles-ci que le procès *nagging* est repéré. A priori il y a une contradiction entre la

valeur de *always* qui suppose une infinité de situations ponctuelles⁴¹ (donc aoristiques) et la valeur d'inaccompli inhérente à *nagging*. C'est la raison pour laquelle l'énoncé est inacceptable si *always* n'est pas accentué. En revanche si *always* est accentué, sa valeur cesse d'être strictement aspectuo-temporelle pour devenir appréciative, donc modale. C'est par hyperbole (exagération) que cette itération est donnée comme "constante". On passe d'un point de vue **quantitatif** à un point de vue **qualitatif** (...) la valeur de "non borné" n'est pas absente. Ici c'est la succession des procès qui n'est pas arrivée à son terme. (p. 19).

C'est bien là une valeur de commentaire. En voici quelques exemples :

174- 'I feel like a Flying Wallenda in a windstorm without a safety net.'
Hannah laughed. 'Let's hope the results are more successful. **Aren't they always crashing and dying?**' (Lisa Alther (1984) : *Other Women*, Penguin Books, p. 303)

175- Yes all right, she admitted it: her detachment was wavering. Did Caroline embody qualities undeveloped in herself, **as she was always explaining** to clients about their choice of acquaintances? (*Ibid.*, p. 304)

176- 'And you can't count on me?'
'You're off with Suzanne half of the time. And when we're together, **you're usually hating me**. Like right now.' (*Ibid.*, p. 293)

177- "Look, don't worry. **It's happening all the time**. People go bankrupt, husbands run off, someone falls ill, dies. Children **are forever being taken** out of these schools. There's nothing permanent about privilege. That's the point, isn't it? It's the battle to stay on top. All tooth and claw and **you're forever fighting** to keep on your perch." (Fay Weldon (1987) : *The Heart of the Country*, Penguin Books, p. 63)

178- There was always something silly about her. She **was always losing** things, dreaming about, large-eyed and adoring (...). (J. G. pp. 113-114)

Traduction :

178-bis- Elle avait toujours eu quelque chose d'un peu sot. Elle **passait son temps à perdre** ses affaires, à rêvasser, ouvrant des yeux adorateurs (...). (p. 176)

179- (...) Justine only gave him a wave and headed for the car, unsurprised, because **wasn't he always having** to honk for her? (A. T. p. 23)⁴²

180- But how could she bring friends when her parents were so certain to make fools of themselves? "Oh, I just love your folks," girls **were always saying**, little dreaming what agony it would be to have them for their own. (A. T. p. 164)

6.4. Anaphore interprétative

⁴¹ "Ponctuelles" est ici pris au sens de "globales".

⁴² Ces initiales renvoient au roman d'Anne Tyler : *Searching for Caleb*, Pavanne, Pan Books, 1976.

Il s'agit, grâce à la forme en *be + -ing*, de reprendre un procès (unique ou répété) déjà mentionné pour, grâce à une valeur d'identification, l'explicitier, le réinterpréter.

Le première mention peut être implicite.

Voici des exemples de ces emplois relevés dans notre corpus de romans. Cette valeur est fréquente, et elle fait bien ressortir la double valeur de commentaire et d'identification de la forme en *be + -ing*. Nous avons classé les exemples en emplois sans la négation et en emplois avec la négation.

C'est ici aussi la même valeur que l'on retrouve au présent et au présent.

- emplois dans des contextes non négatifs

181- He knew he **was hearing** part of her book. (I. McE. p.120)

(En fait elle ne dialoguait pas avec lui, elle lui exposait son livre.)

On voit que la valeur aspectuelle de simultanéité et de déroulement reste très présente.

182- 'I take it you're **inviting** me,' he said at last.

'Well not quite. I'm **phoning** to discover what your attitude would be if (...) you were to receive an invitation.' (I. McE. p. 132)

Le héros reprend les paroles de son interlocuteur en les réinterprétant, et celui-ci à son tour réinterprète le tout.

183- They said all these things as they dusted, opened windows and carried things to the dustbins. Stephen **assumed** that they **were really talking** about their marriage. (I. McE. p. 52)

On voit que *assumed* et *really* renforcent l'idée de la réinterprétation des activités des personnages.

184- 'You told me it was a reliable clock. Worth paying the extra money for. Either you **were lying** or you were mistaken. That's not for me to **judge**. I want my money back now.' (I. McE. p. 169)

(Ce que vous avez fait, moi j'appellerais ça un mensonge.)

Au contraire la forme simple sera utilisée quand il n'y a pas réinterprétation :

185- 'Father Ferguson,' said his masters, '**do we hear** you right? You recommend marriage without sex to the sheep and marriage with sex to the shepherd? Is this not inconsistency?' 'Not so inconsistent as Jesus,' replied Father Ferguson, unabashed. 'Blasting fig trees one day, turning cheeks the other.' (F. W. p. 184)

On voit que le père Ferguson est d'accord avec la reproduction de ses dires.

Cette valeur d'identification explique pourquoi on trouve le plus souvent *be + -ing* dans les subordinées commençant par *as if* ou *as though*, qui ont bien pour but de préciser la nature de quelque chose en le comparant à quelque chose d'autre (et on sent bien que la valeur aspectuelle de focalisation sur un point du déroulement du procès reste en filigrane, mais c'est la valeur qualitative qui prend le dessus) :

186- Looking at her, he nodded **as though he were evaluating** or perhaps even appreciating the force of the blows. (R. H. p. 170)⁴³

187- He felt **as though he were bleeding** from the inside and she turned away. (R. H. p. 163)

-emplois dans des contextes négatifs

On rangera sous cette rubrique d'anaphore interprétative les exemples suivants où il y a bien un présupposé : on ne conteste pas que l'événement se soit produit, mais on le réinterprète en disant d'abord, avec *be + -ing*, ce qu'il n'est pas, et éventuellement, toujours avec la forme en *be + -ing*, positive, ce qu'il est en fait.

188- He was looking into the eyes of the woman, and he knew who she was. She had glanced up in his direction. The man was talking, making an insistent point, while the woman continued to stare (...). There was nothing to suggest she had registered him in any way at all. She **was not ignoring** him, she **was looking** through him at the trees across the road. She **was not looking** at all, she **was listening** (...). She could not see him. She **was listening** to his father speak (...). (I. McE. p. 59)

Les négations ne marquent pas l'absence d'événement, mais sa redéfinition, alors que des prétérits simples avec une négation auraient marqué l'absence d'événement, quel qu'il soit.

189- She interrupted. 'If you're **trying** to say you think I shouldn't have it, let's start (...).' Horrified, Douglas raised two hands to forestall her. 'I **wasn't saying** that, sweetheart. I **wasn't saying** that at all. All I'm **saying** is that we ought to take everything into account (...). (I. McE. p. 174)

190- 'Shut yer face, ' said the man. 'You don't talk to my kids like that. Talk to your missus how yer like, but you don't bother my kids...'

⁴³ Ces initiales renvoient au roman de Rebecca Hill, *Among Birches*, Penguin Books, 1986.

'I **was not talking** to...'
'You was.' (J. G. p. 33)

191- 'Do you remember it all?' Julie said. She **was not asking** him to reminisce. She wanted to know if he knew what to do. (I. McE. p. 216)

192- 'You not been up 'ere.' Lydia **was making** a statement, **not asking** a question. (J. G. p. 130)

Traduction :

192 bis- -Z'avez jamais mis les pieds ici. (C'était une affirmation, pas une question.) (p. 201)

193- 'Apparently there's a scene in it which was filmed at her school,' came Barbara's offhand reply down the phone;his daughter's request, as usual, **was not being communicated** to him directly. (J. B. p.26⁴⁴)

194- Jack **was only trying** to be helpful;Graham was practically sure of that.
'Well, I sort of think it's wrong, you see. I mean we are meant to be *in loco parentis*, and it would seem a bit like incest.'
'The family that plays together, stays together.'
Actually, Jack **wasn't particularly trying** to be helpful. He was a bit fed up with Graham's constant visits. (J. B. p. 117)

195- 'I want to leave the store. I'm **not trying** to leave you.' (R. H. p. 179)

Il est donc bien délicat d'épingler une seule valeur centrale pour la forme *be + -ing*. Les valeurs d'"identification" et de "commentaire du sujet énonciateur" peuvent sembler vagues. Le terme d'"inaccompli" est réducteur, car il doit en particulier s'accompagner de celui de "simultanéité", et de "focalisation sur un point du déroulement" en un moment repère unique ou en un moment repère répété. Les termes "insistance sur l'activité" peuvent apparaître un peu flous...

En fait, on a le plus souvent une intrication des diverses valeurs filtrées par le contexte, en particulier des valeurs aspectuelles et modales.

Au prétérit, la forme simple est quant à elle à la fois plus simple (simple constat, globalisation, distance), mais sans doute plus complexe pour les francophones qui ont du mal à l'associer au renvoi à une activité en cours au moment repère considéré. Ils ont aussi des difficultés à voir la différence d'emploi entre présent et prétérit avec une opposition aspectuelle forme simple/forme en *be + -ing* qui ne fonctionne pas de la même manière.

⁴⁴ Ces initiales renvoient au roman de Julian Barnes, *Before she met me*, Picador, Pan Books, 1982.

Conclusion

On espère que les pseudo-équivalences trop simples du type :

- prétérit simple = passé simple ou passé composé

- prétérit en *be* + *-ing* = imparfait

s'estompent quelque peu au profit d'outils qui permettent une analyse moins simple peut-être, mais aussi moins parcellaire et donc moins parsemée d'erreurs.

Espérons aussi que la forme en *be* + *-ing* n'est plus associée à de la "durée", et la forme simple à du "ponctuel" pris au sens de non duratif, de bref.

Les représentations métalinguistiques sont certes difficiles à ébranler, surtout si elles sont ancrées depuis longtemps et si elles s'appuient sur les distinctions valables en langue maternelle.

L'interférence de la langue maternelle est longtemps incontournable dans le processus d'apprentissage, et c'est la raison pour laquelle on doit s'appuyer sur les différences entre les deux systèmes pour ancrer les représentations des apprenants, et non tenter d'aider ceux-ci par de fausses relations biunivoques si parcellaires qu'elles entraînent de fausses représentations.

Voir fonctionner la réalité d'une langue dans des exemples authentiques, attestés, aide à combler les lacunes des exemples hors contexte des grammaires, et peut permettre un nouveau regard sur le fonctionnement de la langue. Un francophone ne peut en effet pendant très longtemps avoir de l'intuition sur l'anglais, comme il en a sur sa langue maternelle.

L'activité langagière est chose complexe, et une forme comme le prétérit simple ne peut à elle seule suffire à élaborer la signification aspecto-temporelle d'une phrase. On doit lui adjoindre les paramètres divers avec lesquels elle entre en fonctionnement :

- type de construction verbale (activités, "accomplissements", "achèvements", états) ;
- propriété du sujet syntaxique (animé, inanimé, singulier, pluriel) ;
- présence ou non de compléments (au singulier ou au pluriel) ;
- détermination du sujet et, éventuellement, des compléments ;
- présence ou non d'une négation ;
- présence ou non d'adverbes et de subordinées ;
- contexte discursif parfois assez large ;
- connaissance du monde et cohérence sémantique.

C'est donc tout un ensemble d'éléments qu'il faut prendre en compte pour élaborer la signification d'un verbe (par exemple au prétérit) dans une phrase donnée et donc éventuellement pour la traduire, ou du moins la transposer dans l'autre système de représentation.

Des ambiguïtés demeurent parfois qui ne sont pas levées par la prise en compte de tous ces paramètres. C'est ce qui a permis à A. Culioli de dire que la compréhension était un cas particulier du malentendu. Le caractère de boutade d'un tel propos a le mérite de ne pas masquer la complexité de l'activité langagière de construction du sens par l'énonciateur et de reconstruction de ce même sens (idéalement) par son interlocuteur.

Le prétérit simple n'est pas une forme qui est simple pour un francophone, et l'enseignement souvent reçu sur le français et sur l'anglais masque cette difficulté. Le prétérit "simple" mérite moins son appellation que le passé "simple" qui est pourtant déjà un temps sur lequel les francophones ont moins d'intuition que sur le passé composé ou l'imparfait.

Le prétérit simple est pourtant simple si on arrive à voir qu'il n'apporte, de par sa valeur propre, que deux informations :

- décrochage par rapport au moment de l'énonciation ;

- vision globale, distanciée, simple mention qu'un événement a eu lieu.

Tout le surplus de sens et d'interprétation, et en particulier la borne éventuelle de droite, viennent d'ailleurs.

Le prétérit simple peut en effet, avec certains types de constructions verbales, dans certains contextes (fréquents), renvoyer à un événement extralinguistique non terminé au moment considéré. Alors, surtout si le sujet syntaxique est animé, le sujet énonciateur a le choix (sauf dans les cas d'inversion) entre la forme simple et la forme en *be + -ing*. A côté de contraintes fortes, ces modulations parfois possibles ajoutent un surplus de valeurs aspecto-modales qui ne sont guère traduisibles en français.

Par ailleurs on retrouve au prétérit les mêmes oppositions modales (à composantes aspectuelles) qu'au présent (opposition temporaire/permanent, moment repère répété, répétition et modalité appréciative, anaphore interprétative, et valeurs de visée aussi bien entendu).

L'élaboration du sens vient de la conjonction des valeurs des différentes formes qui, en contexte, se filtrent mutuellement. Elle vient aussi de notre habitude des scénarios narratifs ou discursifs et de notre connaissance du monde.

Mais que le francophone se rassure : la connaissance empirique du monde reste approximativement la même dans les deux langues et cela facilite grandement les choses. On ne doit pas la réacquérir.

Reste seulement à s'approprier le fonctionnement du système de représentation de ce même monde par la langue anglaise...

Bibliographie sélective

- BENVENISTE, E. (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BOUSCAREN, J. et CHUQUET, J. (1987) : *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*, Paris, Ophrys.
- DUBOS, U. (1990) : *L'explication grammaticale du thème anglais*, Paris, Nathan
- GUILLEMIN-FLESCHER, J. (1981) : *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Paris, Ophrys.
- LARREYA, P. et RIVIERE, C. (1991) : *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris, France.
- LARREYA, P., RIVIERE, C. et ASSELINEAU, R. (1992) : *Grammaire anglaise*, Paris, Nathan.
- LEECH, G. N. (1971) : *Meaning and the English Verb*, Longman, London.
- LE GOFFIC P. et al. (1986) : *Points de vue sur l'imparfait*, Centre de publications de l'Université de Caen.

Romans d'où sont tirés les exemples

- Lisa Alther (1984) : *Other Women*, Penguin Books.
- Ian Banks (1985) : *Walking on Glass*, Abacus.
- Julian Barnes (1982) : *Before she met me*, Picador, Pan Books.
- Ian McEwan (1987) : *The Child in Time*, Picador, Pan Books.
- Jane Gardam (1978) : *God on the Rocks*, Abacus.
Traduction de Suzanne Mayoux : *Dieu par-dessus bord*, DeuxTemps, Tierce, 1988.
- Rebecca Hill (1986) : *Among Birches*, Penguin Books.
- Anne Tyler (1976) : *Searching for Caleb*, Pavanne, Pan Books.
- Anne Tyler (1983) : *A Slipping-Down Life*, Vintage.
- Fay Weldon (1983) : *The Life and Loves of a She-Devil*, Coronet.
Traduction d'Isabelle Reinharez : *La Diable*, DeuxTemps, Tierce, 1990.
- Fay Weldon (1987) : *The Heart of the Country*, Penguin Books.

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
Chapitre 1. Quelques réflexions sur l'activité langagière	7
1.1. Le langage : système de représentation symbolique du monde	7
1.1.1. Les contraintes	7
1.1.2. Les zones de liberté	12
1.2. <i>Time</i> et <i>tenses</i>	14
1.3. Aspect grammatical et aspect lexical.....	19
Chapitre 2 : Quelques éléments sur les temps du passé en français	31
2.1. "Discours" et "Histoire"	31
2.2. Le passé composé et ses différentes valeurs	33
2.2.1. La valeur aoristique, ou valeur temporelle de passé	33
2.2.2. La valeur aspectuelle d'accompli de présent ou valeur résultative	34
2.2.3. La valeur aspectuelle d'antériorité du passé composé	35
2.3. Le passé simple.....	36
2.4. L'imparfait	38
Chapitre 3. Le prétérit	43
3.1. Le prétérit : valeur temporelle	44
3.2. Le prétérit simple : valeur aspectuelle.....	48
3.3. Le prétérit en <i>be</i> + <i>-ing</i> : valeur aspectuelle	58
Chapitre 4. Les choix aspectuels contraints	64
4.1. Les états	64
4.2. L'action répétée	65
4.3. L'action unique	66
Chapitre 5. Les modulations possibles	78
5.1. Prétérits simples d'occurrence unique traduits par des imparfaits	81
5.1.1. Les verbes dites de "position" : <i>hang</i> , <i>stand</i> , <i>sit</i> , <i>lie</i>	81
5.1.2. Les autres verbes fréquemment relevés	90
5.1.3. Autres exemples	94
5.2. Pourquoi alors le prétérit en <i>be</i> + <i>-ing</i> ?.....	102
5.3. Forme simple et forme en <i>be</i> + <i>-ing</i> : différence présent/prétérit	109
Chapitre 6. <i>Be</i> + <i>-ing</i> et ses autres emplois	114
6.1. Déroulement à un moment repère unique, mais "dilaté" : opposition permanent/temporaire	114
6.2. Déroulement à un moment repère répété.....	116
6.3. Action répétée et modalité appréciative	118
6.4. Anaphore interprétative	120
Conclusion	124

Bibliographie sélective..... 128